

DECISION DU PRESIDENT.CA 0116-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

Objet de la décision

Demande d'adhésion de la Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

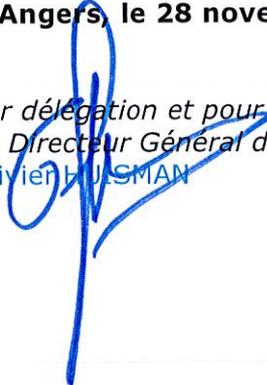
Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver la demande d'adhésion de la Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales pour le GIS Institut des Amériques.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 28 novembre 2018

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier **USMAN**



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **04 décembre 2018**

ENTRE

L'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 17 rue de la Sorbonne, 75230 PARIS cedex 05, représentée par son Président, Monsieur Carle BONAFIOUS-MURAT,

ci-après désignée l'« Université Paris 3 »,

ET

L'Université Toulouse-Jean Jaurès, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 5 allées Antonio Machado, 31058 TOULOUSE cedex 1, représentée par son Président, Monsieur Daniel LACROIX,

ci-après désignée l'« Université Toulouse II »,

ET

L'Université Rennes 2, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé place du recteur Henri le Moal CS 24307 35043 Rennes cedex, représentée par son Président, Monsieur Olivier DAVID,

Ci-après désignée l'« Université Rennes 2 »,

ET

L'Ecole des Hautes Etudes En Sciences Sociales, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège est situé 54 boulevard Raspail, 75006 Paris, représentée par son Président, Monsieur Christophe PROCHASSON,

Ci-après désignée l'« EHESS »,

ET

L'Institut de Recherche pour le Développement, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 44 boulevard de Dunkerque, CS 90009, 13572 Marseille cedex 02, représenté par son Président-Directeur général Monsieur Jean-Paul MOATTI,

ci-après désigné l'« IRD »,

ET

L'Institut d'Etudes Politiques de Paris, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, géré, en vertu de l'article 74 de la loi n°98-546 du 2 juillet 1998, par la Fondation nationale des sciences politiques, fondation de droit privé, étant rappelé que les deux entités sont rassemblées sous le nom de « Sciences Po », dont le siège est situé 27 rue Saint-Guillaume, 75337 PARIS Cedex 07, représenté par son Directeur, Monsieur Frédéric MION,

ET

Le Centre national de la Recherche scientifique, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS cedex 16, représenté par son Président-Directeur général, Monsieur Antoine PETIT, lequel a délégué sa signature pour la présente convention à Monsieur Alain SCHUHL, Directeur général délégué à la science,

ci-après désigné le « CNRS »,

ci-après désignés le « Membre », individuellement, ou les « Membres », conjointement,

PREAMBULE

Le projet de créer, en France, un « Institut des Amériques » date de 1998. L'Institut des Amériques s'inscrit dans une tradition scientifique née il y a une trentaine d'années lorsque les différentes équipes de recherches, unités de formation de recherche, bibliothèques et centres de documentation travaillant sur l'Amérique latine en France se sont réunis sous l'égide du CNRS, contribuant ainsi à structurer la coopération scientifique pluridisciplinaire sur cette aire culturelle et socio-politique.

Successivement groupement de recherche coordonné puis groupement de recherche (GDR), les équipes organisées en réseau ont créé le groupement d'intérêt scientifique « Réseau Amérique latine » en 1998, arrivé à échéance le 30 décembre 2006 et renouvelé le 14 juin 2007 pour une durée de quatre (4) ans. Les membres de ce GIS ont décidé, en 2006, sa transformation en GIS « Institut des Amériques », ci-après désigné le « GIS » ou l'« Institut des Amériques » ou le « Groupement ».

Cette démarche, structurée autour d'un dispositif documentaire et d'information scientifique qui a servi de modèle européen, peut aujourd'hui s'élargir à l'ensemble du continent américain. L'Institut des Amériques se propose de prendre en compte la nouvelle donne politique et scientifique interaméricaine, en affirmant le rôle stratégique de la France en Europe dans ce domaine. Le GIS a donc pour vocation de fédérer l'ensemble des équipes françaises dans cette perspective. Il se donne pour objectif d'organiser, en réseau, la grande majorité des centres spécialisés sur l'ensemble du territoire français (métropole et départements français d'Amérique) et de réussir la mutualisation des projets et des moyens de tous ceux qui travaillent sur tout ou partie des Amériques, ceci en mobilisant ses partenaires européens et américains.

Cette démarche inédite, principalement orientée vers la recherche et la valorisation de la recherche, permet de doter la France d'une institution d'études centrale, en Europe, concernant l'ensemble du continent américain et favorise les échanges scientifiques entre équipes françaises et équipes américaines.

Article I - Désignation des membres, durée, objet

1.1 - Désignation des membres

La présente convention a pour objet le renouvellement du GIS Institut des Amériques. Elle correspond à la volonté des Membres d'encourager les études et les recherches sur les Amériques, notamment en développant et en promouvant la recherche, l'enseignement, l'information scientifique et technique, les relations internationales et les partenariats entre toutes les structures travaillant sur les Amériques.

La présente convention ne saurait, en aucun cas, être considérée comme un acte constitutif d'une entité dotée de la personnalité juridique. Le GIS ne peut en aucun cas constituer une autorité supérieure à celle des Membres. Il ne constitue pas une structure opérationnelle de recherche, au sens de la réglementation du CNRS.

L'activité du GIS est assurée par les équipes de recherche ou les structures dont la liste est jointe en annexe 3 à la présente convention. Cette liste peut être actualisée dans le cadre du Conseil de Groupement, sans qu'il soit nécessaire de conclure un avenant à la présente convention, sous réserve des stipulations de l'article 2.2 de la présente convention.

1.2 -Durée, modification, création

La présente convention, conclue pour une durée de cinq ans, prend effet à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle pourra être renouvelée, prorogée et/ou modifiée par voie d'avenant.

1.3 -Objet

Les Membres décident de renouveler le GIS Institut des Amériques pour réaliser leurs projets communs portant sur les Amériques en renforçant la visibilité de la recherche française sur les Amériques et en créant les conditions favorables à la réponse à des appels d'offres, à des missions d'expertise et d'évaluation, à la constitution de dossiers thématiques, à la publication d'ouvrages et, enfin, à la réalisation de toutes opérations ou actions spécifiques inhérentes à sa mission.

Pour atteindre ces objectifs, l'Institut des Amériques est organisé en quatre domaines d'activités :

- 1 - recherche ;
- 2 – valorisation de la recherche ;
- 3 - international ;
- 4 – partenariats.

Le programme scientifique détaillé du GIS figure en annexe 1 à la présente convention.

Article 2 – Organisation et fonctionnement

2.1 - Instances

Les organes de gouvernance du GIS sont les suivants :

- Le Conseil du Groupement ;
- Le Président ;
- Le Bureau ;
- Le Conseil Scientifique.

2.1.1 - Conseil du groupement

2.1.1.1- Compétences

Le Conseil du Groupement est l'instance représentant les Membres. Il a vocation à délibérer sur toute question relative à l'activité du GIS, notamment :

- L'admission de nouveaux établissements au GIS selon les modalités définies à l'article paragraphe 2.2.1– Adhésion,
- Le programme d'activité du GIS dans ses quatre domaines d'activité,
- Le choix des actions à entreprendre parmi les objets proposés par les Membres,
- L'initiative et le suivi des actions engagées,
- Les questions budgétaires et financières afférentes au GIS, les orientations concernant son budget prévisionnel, l'exécution de son budget,
- L'examen du rapport d'activité du GIS et l'avis du Conseil scientifique sur celui-ci.
- L'élection du Président du GIS, des membres du Bureau et du Conseil Scientifique.

2.1.1.2 - Composition

Le Conseil du Groupement est composé d'un représentant de chaque Membre. Chaque Membre désigne son représentant selon ses règles propres.

Un représentant du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et un représentant du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, respectivement, sont invités de manière permanente aux réunions du Conseil du Groupement. La fonction de membre du Conseil du Groupement est bénévole.

La durée du mandat des membres du Conseil du Groupement est de cinq (5) ans et court pour la durée de la présente convention. Le mandat des membres du Conseil du Groupement ne peut aller au-delà du terme de la présente convention. Aussi, si l'un des membres du Conseil du Groupement souhaite mettre un terme à son mandat, le Membre qui l'avait désigné désigne un autre représentant pour la durée du mandat restant à courir.

Le Secrétaire général du Groupement assiste aux réunions du Conseil du Groupement avec voix consultative.

2.1.1.3 - Fonctionnement

Le Conseil du Groupement se réunit au moins une fois par an, sur convocation de son Président, qui peut également le réunir à la demande du tiers de ses membres.

En plus des réunions formelles prévues à l'alinéa ci-dessus, le Président peut consulter les membres du Conseil du Groupement par tout moyen de télécommunication que celui-ci aura approuvé.

L'ordre du jour de chaque réunion est établi par le Secrétaire général du GIS, en concertation avec le Président du Conseil du Groupement et le Bureau, et est adressé aux Membres, quinze jours avant la date de la réunion.

Le Conseil du Groupement délibère à la majorité qualifiée des deux tiers des membres présents ou représentés, sous réserve des décisions décrites aux articles 2.2 et 5.2.

Le Secrétaire général du GIS établit le procès-verbal de chaque réunion, lequel est adressé aux Membres pour approbation dans les quinze jours, avant diffusion définitive.

Des personnalités extérieures au Conseil du Groupement peuvent assister en qualité d'experts aux séances de ce dernier, sur invitation du Président du Conseil du Groupement. Ces experts n'ont pas de voix délibérative.

2.1.2 Présidence du GIS

Le Conseil du Groupement élit (à la majorité simple des membres présents ou représentés, vote à bulletin secret), pour la durée de la présente convention, un Président, qui assure la présidence du GIS.

Le Président du Conseil du Groupement est mandaté pour représenter le GIS et siéger dans toutes les instances où le GIS pourrait être appelé à participer. Il peut se faire représenter par un membre du Bureau ou du Conseil du Groupement.

Par ailleurs, le Président du GIS, assisté par le Bureau, assure la responsabilité de la mise en œuvre des décisions du Conseil du Groupement et de l'utilisation des moyens mis à la disposition du GIS.

A cette fin, il :

- Favorise les synergies entre les équipes de recherche listées en annexe 3 à la présente convention pour la mise en œuvre de l'objet de celle-ci ;
- Prépare et présente au Conseil du Groupement, pour approbation, le budget prévisionnel du GIS ;
- Prend en charge l'organisation de manifestations, la diffusion d'informations, la mise en place des relations entre les Membres et avec les tiers, partenaires du GIS ;
- Rapporte au Conseil du Groupement l'avancement des travaux de recherche et les résultats obtenus au sein du GIS ;
- Adresse aux Membres un rapport annuel d'activité ;
- Rédige le rapport d'activité scientifique du GIS, le présente au Conseil Scientifique et le transmet au Conseil du Groupement ;
- Assure l'interface entre le Conseil du Groupement et le Conseil Scientifique ;

- Est responsable de la rédaction et de la diffusion des procès-verbaux des réunions du Conseil du Groupement et du Conseil Scientifique ;
- Prépare et présente le programme annuel d'activité du GIS au Conseil du Groupement.

En cas d'empêchement définitif, de démission ou de révocation du Président, celui-ci est remplacé par l'un des Vice-présidents du GIS, qui est alors élu par le Bureau. Cette décision est ensuite présentée au Conseil du Groupement suivant qui l'approuvera ou qui procédera à une nouvelle élection pour la durée du mandat restant à courir.

2.1.3 - Le Bureau

Le Conseil du Groupement élit (à la majorité simple des membres présents ou représentés, vote à bulletin secret) le Secrétaire général, le Trésorier et les trois Vice-présidents du GIS, qui forment le Bureau du GIS, pour la durée de la présente convention.

Le Secrétaire général assure la coordination des missions du GIS et organise le travail des personnes travaillant pour le GIS en lien avec le Président et le Bureau.

Le Trésorier gère les finances du GIS.

Le Bureau se réunit aussi souvent que nécessaire. Le Bureau appuie le Président pour l'accomplissement de ses missions et fait des propositions sur toute question relative à l'activité du GIS, notamment :

- la politique générale du GIS,
- le rapport de gestion du Groupement,
- la mutualisation des ressources des Membres et l'élaboration d'outils communs,
- la mise à disposition de ressources pour les projets et les équipes du GIS,
- les programmes engagés par l'Institut des Amériques,
- l'application des clauses de la présente convention en matière de confidentialité, de publications et d'exploitation des résultats issus des travaux du GIS,
- le règlement des questions budgétaires et financières.

Le Président, appuyé par le Bureau, met en œuvre la politique décidée par le GIS.

En cas d'empêchement définitif, de démission ou de révocation d'un des membres du Bureau, ce dernier est remplacé par une personne proposée par le Bureau. Cette proposition est ensuite présentée au Conseil du Groupement suivant qui l'approuvera ou qui procédera à une élection pour la durée du mandat restant à courir.

Des personnalités extérieures peuvent être invitées aux réunions de Bureau à la demande d'un des membres du Bureau, selon l'ordre du jour, avec voix consultative.

Le Bureau établit annuellement un rapport d'activité et un rapport financier, le présente au Conseil Scientifique et au Conseil du Groupement.

Les fonctions des membres du Bureau sont bénévoles.

2.1.4 - Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique définit les orientations scientifiques du GIS.

Le Conseil du Groupement désigne quinze à vingt-cinq (15 à 25) personnalités pour composer le Conseil Scientifique. Les membres de celui-ci sont choisis parmi les personnalités représentatives en raison de leur autorité dans les champs scientifiques concernés par l'objet du GIS. Compte tenu des aires géographiques, objets scientifiques du GIS, au moins un tiers (1/3) des membres du Conseil Scientifique doivent être des personnalités étrangères. Le Conseil Scientifique élit en son sein son Président et deux Vice-Présidents. Le Conseil Scientifique se réunit au moins une fois par an, à la demande du Président du GIS et en accord avec le Président du Conseil Scientifique.

Le Conseil Scientifique est désigné pour la durée de la présente convention.

En cas d'empêchement définitif, de démission ou de révocation d'un des membres du Conseil Scientifique, le Conseil du Groupement suivant élit un remplaçant pour la durée du mandat restant à courir.

Le Bureau participe aux réunions du Conseil Scientifique avec voix consultative.

Les fonctions de membre du Conseil Scientifique sont bénévoles.

2.2 - Adhésion

L'adhésion de nouveaux établissements au GIS est approuvée par un vote à l'unanimité des Membres, lequel est retranscrit dans le procès-verbal de la réunion du Conseil du Groupement en question. L'adhésion des nouveaux Membres est ensuite formalisée par voie d'avenant à la présente convention, auquel sont parties le nouveau Membre et le Mandataire défini à l'article 2.3.2 des présentes, ce dernier disposant d'un mandat de signature des autres Membres pour conclure ledit avenant. Celui-ci est conforme au modèle figurant en annexe 5 à la présente convention.

2.3– Moyens/Domiciliation

2.3.1 – Moyens propres mis en œuvre directement par les Membres

Chaque Membre gère directement les moyens propres, humains et matériels, qu'il mobilise pour les besoins du GIS, en concertation avec le Bureau.

2.3.2 Moyens mis en commun

Le GIS bénéficie, pour la durée de la présente convention et pour des dépenses ou actions communes, de moyens communs que les Membres mettent à sa disposition annuellement, sous réserve de l'exercice du droit de retrait prévu à l'article 5.1 de la présente convention.

La gestion des moyens mis en commun dont dispose le GIS est confiée, à la date de prise d'effet de la présente convention, au CNRS, ci-après désigné le « Mandataire ». Cette gestion peut postérieurement être confiée à un autre Membre, par décision du Conseil du Groupement, après proposition du Bureau.

Le Mandataire agit pour le compte du GIS Institut des Amériques dans les limites de l'état prévisionnel des recettes et des dépenses approuvé par le Conseil du Groupement, et s'engage à tenir une comptabilité analytique correspondante. Il rend compte au Président et lui communique un rapport annuel de gestion.

Le budget prévisionnel et l'arrêté des comptes du GIS sont adoptés à la majorité des deux tiers des membres, présents ou représentés, du Conseil du Groupement.

Les moyens mis en commun par les Membres sont listés en annexe 4 à la présente convention. Ces montants sont mentionnés hors taxes. Ils sont néanmoins facturés par le Mandataire aux Parties, dus et payés par celles-ci toutes taxes comprises ; la TVA s'ajoutant ainsi à ces montants. Le taux de TVA applicable est celui en vigueur à la date de facturation. Cette annexe peut être modifiée par décision du Conseil de groupement.

2.3.3 Domiciliation administrative

La domiciliation du GIS est fixée au 60 boulevard du Lycée 92170 Vanves.

L'unité assurant la gestion financière du GIS est le Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (PRODIG), unité mixte de recherche n°8586.

Tout changement de domiciliation est décidé par le Conseil du Groupement et consigné dans le procès-verbal correspondant.

2.4 – Commissions techniques ou Groupes de travail

Le Conseil du Groupement peut mettre en place toute commission technique ou tout groupe de travail nécessaire pour étudier ou réaliser un projet ou une action dans le cadre du GIS ; un animateur de ladite commission ou dudit groupe de travail rend compte des résultats qu'elle/il a obtenus au Conseil du Groupement, et des difficultés éventuelles de réalisation et de toute mesure prise pour surmonter cette situation.

2.5 – Evaluation/Contrôle

Le CNRS a la charge de l'évaluation des activités du GIS Institut des Amériques, selon les modalités qui lui paraissent opportunes.

Les Membres disposent d'un pouvoir de contrôle sur l'utilisation des financements de nature publique affectées au GIS dans le cadre des règles de la comptabilité publique.

Article 3 – Propriété intellectuelle/Publications

3.1 - Connaissances antérieures

Chacun des Membres demeure propriétaire des connaissances, brevetées ou non, qu'il détient antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente convention ou qu'il détient en dehors du cadre de celle-ci. Les autres Membres ne se voient attribuer aucun droit sur lesdites connaissances du fait de la présente convention

Sous réserve des droits des tiers, chacun des Membres dispose d'un droit d'usage non exclusif, non transférable sur les connaissances, brevetées ou non, visées au précédent alinéa et nécessaires à l'accomplissement de l'objet du GIS

3.2 - Connaissances nouvelles

Les résultats des travaux effectués dans le cadre des activités du GIS appartiennent en copropriété aux Membres ayant participé à leur obtention, à parts égales. Les éventuelles demandes de brevets en découlant sont déposées aux noms conjoints des Membres copropriétaires.

Un règlement de copropriété est établi entre les Membres copropriétaires, en matière de protection et d'exploitation desdits résultats, d'une part, et de répartition des redevances, d'autre part. Ce règlement définit en particulier les quotes-parts de copropriété de ces résultats et des retours financiers correspondants en cas d'exploitation, et désigne l'une des Parties pour assurer la maîtrise d'œuvre de la gestion des droits de propriété et des contrats d'exploitation, pour le compte commun, ci-après désignée le « Mandataire unique ».

Le Mandataire unique est désigné en application Décret n° 2014-1518 du 16 décembre 2014 relatif au mode de désignation et aux missions du mandataire prévu à l'article L. 533-1 du Code de la recherche, et ses missions sont celles fixées par ce décret.

Les Membres propriétaires de résultats issus du GIS s'engagent à les mettre à la disposition des autres Membres, qui peuvent les utiliser librement pour leurs besoins de recherche, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

3.3 - Publications

La publication des résultats issus des travaux réalisés dans le cadre de la présente convention se fera conformément aux accords passés entre les Membres concernés ou, à défaut, selon les usages de la communauté scientifique. Les publications issues desdits travaux feront mention du lien avec le GIS.

Pendant la durée du GIS et les deux ans qui suivent le terme ou la résiliation de la présente convention, chaque Membre s'engage à soumettre ses éventuels projets de diffusion à l'accord des autres Membres concernés, notamment pour éviter les situations de concurrence non coordonnée de diffusion, en particulier pour des bases de données d'information ou documentaires. Si le Membre qui soumet ne reçoit pas une réponse des autres Membres concernés dans les trente (30) jours après la réception du projet de publication ou de présentation, il peut procéder à

sa publication ou à sa présentation. Les autres Membres concernés peuvent néanmoins refuser, par réponse motivée, la publication dans le délai susmentionné. Aucun des Membres concernés ne pourra, en tout état de cause, refuser son accord au-delà des six mois suivant la demande, sauf si les informations contenues dans la publication offrent un intérêt de nature industrielle, commerciale ou stratégique pour l'un des Membres concernés.

Chaque Membre s'engage à échanger toutes les informations nécessaires au fonctionnement optimal de la collaboration renouvelée au titre de la présente convention, dans la mesure où il peut le faire librement au regard des engagements qu'il a contractés antérieurement avec des tiers.

Chacun des Membres s'interdit de diffuser ou de communiquer à des tiers des informations qui lui auront été désignées comme confidentielles par le Membre dont elles proviennent et, dans ce cas, s'engage à ce que ces informations, désignées comme confidentielles :

- ne soient divulguées qu'aux seuls membres de son personnel ayant à les connaître et ne soient utilisées par ces derniers que pour l'exécution de l'objet de la présente convention ;
- ne soient ni divulguées, ni susceptibles de l'être, soit directement, soit indirectement aux tiers ou à toute personne autre que celles mentionnées à l'alinéa ci-dessus, sans le consentement préalable et écrit du Membre propriétaire ;
- ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement lorsque de telles copies, reproductions ou duplications n'ont pas été autorisées par le Membre de qui elles émanent et ce, de manière spécifique et par écrit.

Les obligations définies ci-dessus cessent de s'appliquer aux informations qui :

- sont dans le domaine public ou qui y tombent autrement que par le fait du Membre destinataire de l'information ;
- sont déjà en la possession ou sont communiquées au Membre destinataire par des tiers non tenus au secret.

Il est expressément convenu que la divulgation par les Membres, entre eux, d'informations, au titre de la présente convention, ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant, de manière expresse ou implicite, au Membre qui les reçoit, un droit quelconque (au terme d'une licence ou par tout autre moyen) sur les matières, les interventions ou les découvertes auxquelles se rapportent ces informations.

Au cas où une invention potentiellement brevetable serait identifiée dans un manuscrit pour publication ou présentation, les Parties conviennent que la publication de ce manuscrit peut être retardée afin de permettre le dépôt approprié d'une demande de brevet, le cas échéant, sur cette invention pendant un délai ne pouvant pas excéder dix-huit (18) mois à partir de la date où la publication du manuscrit est soumise pour avis. Durant ce délai, le dépôt d'une demande de brevet est préparé ou la décision de ne pas déposer une telle demande est prise.

Les stipulations du présent article ne peuvent faire obstacle à l'obligation qui incombe aux chercheurs impliqués d'établir leur rapport annuel d'activité pour le Membre dont ils relèvent, cette communication à usage interne ne constituant pas une divulgation au sens des lois sur la propriété industrielle.

Chaque Membre garantit l'accès, en tout temps, dans le cadre de la présente convention, de ses locaux aux agents mandatés des autres Membres sous réserve du respect des procédures d'accès en vigueur.

Les publications et communications des études accomplies dans le cadre de la présente convention font apparaître le nom du GIS et le lien avec les Membres.

Article 4 – Contrats de recherche

Des financements complémentaires peuvent être recherchés par les Membres auprès de tiers. Les contrats ou conventions conclus à cet effet sont négociés, signés et gérés par le Mandataire au nom et pour le compte des autres Membres, conformément à la réglementation applicable et à ses règles propres.

Article 5 – Retrait, exclusion, litiges, résiliation

5.1– Retrait

Chacun des Membres peut se retirer du GIS sous réserve d'observer un préavis de six mois adressé au Président du Groupement et d'avoir poursuivi les opérations communes dans lesquelles il était engagé jusqu'au terme de l'exercice budgétaire en cours. Le retrait du Membre intervient au terme de l'année civile au cours de laquelle la demande de retrait est adressée au Président du GIS.

5.2 – Exclusion

Le Conseil du Groupement peut exclure un des Membres, après un préavis d'un mois notifié à celui-ci par lettre recommandée avec avis de réception du Président du Groupement, pour inexécution des obligations acceptées par ce Membre dans le cadre de la présente convention. L'exclusion doit être votée au Conseil du Groupement à l'unanimité des Membres présents ou représentés, le Membre concerné étant préalablement entendu et ne prenant pas part au vote.

5.3 – Litiges

Si des difficultés surviennent entre les Membres à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, les Membres rechercheront une solution amiable. Le Conseil du Groupement pourra, si possible, résoudre le différend qui, s'il subsiste plus de 6 mois, sera en dernier ressort porté devant la juridiction compétente.

5.4 - Résiliation

La résiliation de la présente convention est décidée à l'unanimité des membres du Conseil du Groupement convoqués sur un ordre du jour précisant que la résiliation est demandée.

Article 6 – Annexes

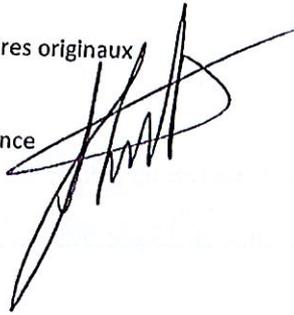
La présente convention intègre cinq (5) annexes :

- Le programme d'activité du GIS, annexe 1 ;
- La liste des Membres, annexe 2 ;
- La liste des laboratoires participant aux activités du GIS, annexe 3 ;
- Le montant des contributions financières des membres de l'Institut des Amériques, annexe 4 ;
- Modèle d'adhésion du GIS d'un nouveau membre, par avenant, annexe 5.

Fait à Paris, le 01/01/2018

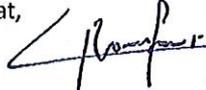
Pour le CNRS, en huit (8) exemplaires originaux

Monsieur Alain SCHUHL,
Directeur général délégué à la science



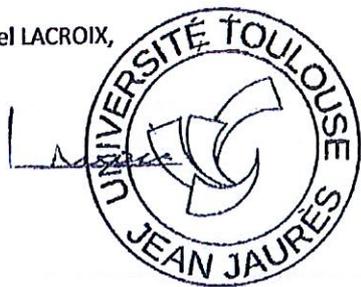
Pour l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, en huit (8) exemplaires originaux :

Monsieur Carle Bonafous-Murat,
Président



Pour l'Université Toulouse - Jean Jaurès, en huit (8) exemplaires originaux :

Monsieur Daniel LACROIX,
Président



Pour l'Université Rennes II, en huit (8) exemplaires originaux :

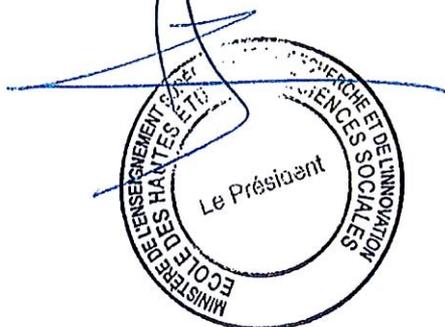
Monsieur Olivier DAVID,
Président

UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRESIDENT



Pour l'EHESS, en huit (8) exemplaires originaux,

Monsieur Christophe PROCHASSON,
Président



Pour l'IRD, en huit (8) exemplaires originaux :

Monsieur Jean-Paul MOATTI,
Président directeur général

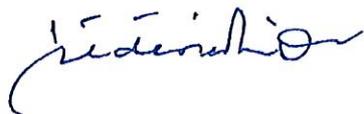


Jean-Paul MOATTI
Président-directeur général



Pour Sciences Po, en huit (8) exemplaires :

Monsieur Frédéric MION,
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Frédéric Mion', written in a cursive style.

LES ANNEXES

ANNEXE 1. PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT DES AMERIQUES

I. PRESENTATION DE L'IdA

Structure originale dans le paysage universitaire, l'Institut des Amériques regroupe en 2018 60 établissements universitaires et de recherche et constitue un réseau présent dans toute la France. Cette présentation se propose de retracer la trajectoire de cette expérience et de présenter ses lignes d'action qui visent principalement au développement des études américanistes en France et à l'intensification de l'interaction entre ses membres autour de projets communs.

1. Rapide historique de l'IdA

Le latino-américanisme a enclenché dès le début des années 1980 une dynamique de constitution d'un réseau national ayant comme pilier l'interdisciplinarité et la documentation scientifique avec la constitution du GRECO 26, devenu GDR puis GIS Amérique latine, ce dernier dirigé notamment par Romain Gaignard, Yves Saint-Geours puis Jean-Michel Blanquer. En 1998 naît le projet de création d'un Institut dont le champ serait étendu à l'ensemble du continent américain et des Caraïbes, intitulé Institut des Amériques. En février 2000 il a été intégré dans le plan U3M avec comme perspective d'être implanté dans la ZAC Tolbiac. Quelques mois plus tard J.-M. Blanquer et J.-M. Lacroix montent un dossier préparatoire pour le contrat quadriennal 2001-2004 de l'Université Paris 3 intitulé « Vers l'Institut des Amériques ».

Dès novembre 2001, à la demande du Ministre de l'Education nationale, M. Jean-Michel Blanquer, alors directeur de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine (IHEAL), remet un rapport sur ce projet. De très nombreuses entrevues avec les différents partenaires potentiels, scientifiques et institutionnels (Universités, Directions des ministères, Mairie de Paris, Mairie du 13^{ème} arrondissement, Conseil Régional d'Ile de France, SEMAPA, ...) ont nourri la rédaction de ce document qui indique les enjeux du projet, définit ses contenus et propose des schémas institutionnels et d'implantation.

Après le 11 septembre 2001, l'absence d'un pôle d'expertise sur l'Amérique du Nord est apparue plus fortement encore comme une carence incompréhensible du dispositif universitaire français. Le rapport avait souligné la nécessité de créer l'équivalent, pour l'Amérique du Nord, de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Mais au-delà de ce rééquilibrage Nord/Sud dans le domaine des recherches américanistes, le regroupement, en un seul lieu, des ressources documentaires relatives au continent américain était un aspect essentiel de ce projet. Du côté des études nord-américanistes, le rapport de Jean Kempf fait des propositions pour améliorer le dispositif, met en place un comité de pilotage et préconise l'organisation des Assises de la recherche nord-américaine en France, qui n'auront finalement pas lieu.

En juin 2002 l'Institut des Amériques organise son premier colloque : « L'intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA », inaugurant une série d'événements annuels qui perdure jusqu'à aujourd'hui (document 1). Ceux-ci sont l'occasion de proposer des analyses sur des thèmes précis mais aussi de valoriser l'IdA par la participation de figures de premier plan, comme par exemple Edgar Morin en 2009, François Jullien en 2016 ou Bernard Stiegler en 2017.

Document 1 : Les colloques de l'IdA depuis 2002

Année	Titre	Lieu
2002	L'intégration dans les Amériques : dix ans d'ALENA	Paris
2003	Voter dans les Amériques	Paris
2004	Être Indien dans les Amériques	Paris
2005	Intégrations dans les Amériques	Paris
2006	Egalité et inégalités dans les Amériques	Paris
2007	Religions dans les Amériques	Toulouse
2008	Politique étrangère dans les Amériques : entre crises et alliances	Paris
2009	Les Amériques face à la crise	Paris
2010	Territoires métropolitains dans les Amériques : énergie, environnement, économies	Paris
2011	Repenser les intégrations régionales dans les Amériques au prisme de la personne	Rennes
2012	La migration en héritage dans les Amériques	Paris
2013	Femmes dans les Amériques	Aix en Provence
2014	Aires culturelles	Paris
2015	Ressources et innovations dans les Amériques	Toulouse
2016	L'Asie et les Amériques aujourd'hui	Paris
2017	Amériques / Europe, les humanités numériques en partage ? Enjeux innovation et perspectives	La Rochelle

En 2003, plusieurs universités se sont associées à Paris 3 autour de ce projet, notamment celles qui participent déjà du GIS Amérique latine, dont le siège est situé à l'Université Toulouse-Le Mirail. L'idée est de créer un Groupement d'intérêt public (GIP). Le projet est structuré autour de 3 champs disciplinaires et 12 axes transversaux dont chacun est assorti de fiches recensant les centres de recherche susceptibles d'être associés au niveau national (préfiguration des activités scientifiques). En février 2004 une réunion interministérielle valide la recommandation de création d'un GIP « Institut des Amériques » et en mars 2004 la convention de constitution du GIP est validée par 17 établissements lors d'une réunion à Paris 3.

Document 2 : Structuration thématique initiale de l'IdA

1 - Politique et société	2 - Histoire et cultures
<ul style="list-style-type: none"> • Population, mobilités spatiales et relations de genre • Vie politique et institutionnelle • Dynamiques urbaines comparées • Violences, armées et sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Anthropologie, métissage et multiculturalismes • Littérature(s) des Amériques • Médias et industries culturelles • Histoire comparée
3 - Relations internationales et économie	
<ul style="list-style-type: none"> • Intégrations régionales • Géopolitique des ressources naturelles et environnement • Triangle atlantique et diplomaties américaines • Economie politique internationale et développement 	

En 2005, le ministre de l'Education nationale François Fillon donne à J. M. Blanquer, recteur de Guyane, mission « d'actualiser et de réviser le rapport de 2001 ». Malgré une demande de reconduction suite à l'expertise de la tutelle qui souligne l'intérêt de créer un centre d'excellence manquant dans le paysage universitaire français, le PPF n'est pas reconduit. En parallèle de la constitution du GIP, une réflexion est engagée pour faire évoluer le GIS Amérique latine vers un GIS Amériques. En 2006 un rapport est remis au ministre G. de Robien sur les avancées du projet Institut des Amériques.

En 2006, une demande de RTRA¹ est déposée. Le projet Institut des Amériques n'est pas retenu mais il reçoit une appréciation positive par le comité d'évaluation qui décide d'accorder un crédit d'un million d'euros. En 2007, après un rapport très complet sur le projet de création (volets recherche, enseignement, documentation, relations internationales, partenariats), **la création de l'Institut des Amériques est annoncée** le 5 mars par le Ministre de l'Education nationale à l'Académie des Sciences Morales et Politiques devant les académiciens et tous les ambassadeurs des Amériques. L'engagement financier de l'Etat et de la Région sur ce projet est important : en plus de la dotation de 1 million d'euros qui est versée pour une durée de 4 ans, la région débloque 5,5 millions d'euros dans le contrat de plan Etat-Région pour la constitution du projet immobilier. Le siège social du GIS Amérique latine est alors transféré de Toulouse à Paris, et un poste de conservateur de bibliothèque créé à Paris 3 pour la constitution de la future bibliothèque des Amériques. En juillet 2007 les statuts du nouveau GIS sont ratifiés par les instances compétentes de chaque établissement. En décembre a lieu la première réunion du Conseil de groupement avec 21 membres fondateurs. Le GIS est alors structuré en pôles régionaux, et en groupes de travail. 6 institutions demandent leur adhésion portant le total à 27 membres. En plus de la composition du bureau, la procédure de désignation du Conseil scientifique est adoptée. La création de pôles internationaux est décidée.

¹ Réseau technique de recherche avancée, appel d'offre du 22/05/2006 qui prévoit 300 millions d'euros pour une dizaine de projets retenus.

Document 3 : Les 60 membres de l'IdA par année d'adhésion

Année	Institutions	Total
Fondateurs	Paris 3, CNRS, IRD, EHESS, IEP de Paris, Université Toulouse 2, Université Rennes 2	7
Membres du GIS Amérique latine ayant rejoint l'IdA	CEMCA, IFEA, IEP d'Aix en Provence, Université de Bordeaux 3, Université de Clermont Ferrand 2, Université de Grenoble 2, Université de Lille 1, Université de Lille 3, Université de Lyon 2, Université de Paris 1, Université de Paris 10, Université de Poitiers, Université de la Rochelle, REDIAL	21
2007	IEP de Grenoble, Université de Pau, Paris 7, Paris 8, Paris 13 et Université de Versailles-Saint-Quentin	27
2008	Université Aix-Marseille 1, Université de Marne-la-Vallée, Montpellier 3, Université de Nantes, ESCP-Europe, IEP de Rennes, IEP de Toulouse	34
2009	Université d'Angers, université de Bretagne Occidentale, université de Bretagne Sud, université du Maine	38
2010	Université des Antilles-Guyane, Université de Rouen, FMSH	41
2011	Université de Cergy-Pontoise, Université Paris Est-Créteil, Université Rennes 1	44
2012	Université de Strasbourg, Université d'Evry-val-d'Essonne, Université de Bourgogne (Dijon), Université de Limoges, Université Montesquieu Bordeaux IV, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse, Université Joseph Fourier Grenoble	51
2013	Université Paris-Sorbonne (Paris 4), CIRAD	53
2014	Université Nice Sophia Antipolis, Université Stendhal Grenoble 3, ESSEC, Sciences Po Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3	58
2015	Casa de Velázquez, Université de Lille 2, Université Paris Dauphine	61
2017	Université de Caen, École Normale Supérieure de Lyon, École Normale Supérieure, Université de Guyane	62
2018	INALCO	60

En 2008, le 2e conseil de groupement voit 7 nouvelles demandes d'adhésion. L'IdA groupe alors 34 membres. En juin a lieu la première réunion du Conseil scientifique, dont Laurence Whitehead (Nuffield college, Oxford) est élu président. En septembre, lors d'une audience au cabinet du MESR, la participation de l'IdA au campus Condorcet est décidée. En octobre un forum est organisé par le Ministère des affaires étrangères et européennes, la Banque interaméricaine de développement et l'Institut des Amériques à la BNF : « L'union européenne et l'Amérique latine/Caraïbes face aux défis de la mondialisation : quel partenariat après le Sommet de Lima ? » avec la participation de Bernard Kouchner et de Dominique Strauss-Kahn. Le mois suivant sont organisées les premières doctoriales de l'IdA.

En 2009, 4 nouvelles demandes d'adhésion sont acceptées par le conseil de groupement. En octobre le rapport de B. Larrourou (schéma directeur immobilier « Pour rénover l'enseignement supérieur parisien » remis à

Mme la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche) prévoit pour l'IdA en un premier temps des locaux tampons rue du Chevaleret et en un deuxième temps une implantation soit sur Condorcet soit sur Paris Rive gauche. Les activités scientifiques sont désormais en place sur une base régulière : prix de thèse, aides à la recherche... ; et le site web de l'IdA est lancé. Certaines activités de grande visibilité sont organisées comme une conférence d'Arturo Valenzuela (secrétaire d'Etat adjoint du président Obama) à la MAL (Maison de l'Amérique latine) en 2010. L'Institut participe aussi à des appels d'offres remportant des études auprès de l'Agence française de développement. Celles-ci donneront lieu à la publication de plusieurs rapports dont « les enjeux du développement en Amérique latine » (2010).

Jusque fin 2010 l'IdA a fonctionné dans les locaux de l'IHEAL, grâce au soutien de ses personnels et de ceux du CREDA (Centre de recherche et de documentation des Amériques). Les choses changent alors car l'IdA devient une entité administrative autonome disposant de deux postes permanents, un d'ingénieur de recherche pour appuyer le secrétaire général, localisé à l'Université Paris 3, et un poste d'ingénieur d'étude pour la diffusion de l'information scientifique et la valorisation, localisé à l'Université de Toulouse. Un fonds de dotation est par ailleurs créé afin de pouvoir recevoir des donations privées.

Le 5e conseil scientifique est délocalisé à Toulouse en parallèle du congrès européen du CEISAL. Le 6e conseil de groupement valide, lui, la création d'une revue électronique *Idées d'Amérique – IdeAs*. Toujours en 2010, l'IdA devient destinataire d'un volant de quatre contrats doctoraux chaque année, dont les bénéficiaires sont affectés dans les pôles internationaux de l'Institut, ce qui lui permet de marquer sa présence dans 12 villes des Amériques. Enfin, l'IdA acquiert en 2010 le statut de partenaire privilégié de la Fondation Europe-Amérique latine et Caraïbes (EURO-LAC, devenue EU-LAC par la suite), avec la charge de travailler sur les questions d'enseignement supérieur et de recherche.

L'Institut s'installe début 2011 dans ses locaux de la rue du Chevaleret, disposant de 750 m² dans lesquels sont hébergés, en plus de la cellule permanente, un fonds documentaire nord-américaniste, des équipes de recherche et des activités des membres de l'IdA. En juin 2012 il organise un premier colloque en partenariat avec la Fondation EU-LAC sur le thème des « Intégration régionale et relations bi-régionales UE – ALC ».

2013 est une année charnière qui voit la confirmation de l'Institut des Amériques comme une des structures importantes dans le paysage universitaire français. En premier lieu le GIS est prolongé pour 5 ans. Le principe d'une cotisation annuelle s'appliquant à ses membres est voté et appliqué à partir de cette année. Il s'agit à la fois de marquer l'importance que chaque partenaire attache à la structure mais aussi de renforcer le budget de fonctionnement afin de donner une plus grande capacité d'action. Le CNRS, de son côté, décide également de soutenir le GIS de manière annuelle. Sur le plan des locaux, la restructuration de l'immobilier universitaire parisien impose de quitter la rue du Chevaleret pour occuper un étage dans les locaux du CNED à Vanves, en attendant le déménagement vers le campus Condorcet. Sur le plan international, sa visibilité est importante du fait de l'organisation du premier Sommet académique UE-CELAC en janvier 2013 à Santiago du Chili en partenariat avec le Centre Latino-Américain pour les Relations avec l'Europe (CELARE), les ministères des Affaires étrangères du Chili et de la France et la Fondation EU-LAC. Un sommet s'est tenu à Bruxelles en 2015.

En 2014 l'IdA s'associe à la politique du CNRS en faveur du développement des études aréales et consacre son colloque annuel, organisé en partenariat avec les autres GIS soutenus par le CNRS, à la question des aires culturelles.

En 2016, diverses décisions ont permis des avancées décisives dans le dossier Condorcet, notamment le vote définitif du Conseil d'administration de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 en faveur du projet et la signature des contrats pour la première phase des travaux. La perspective d'un déménagement de l'IdA au sein

de ce campus innovant et centré sur les Sciences humaines et sociales devient donc concrète, et l'Institut s'efforce de mettre en place des actions qui valoriseront les études aréales, en particulier américanistes, dans ce nouvel ensemble.

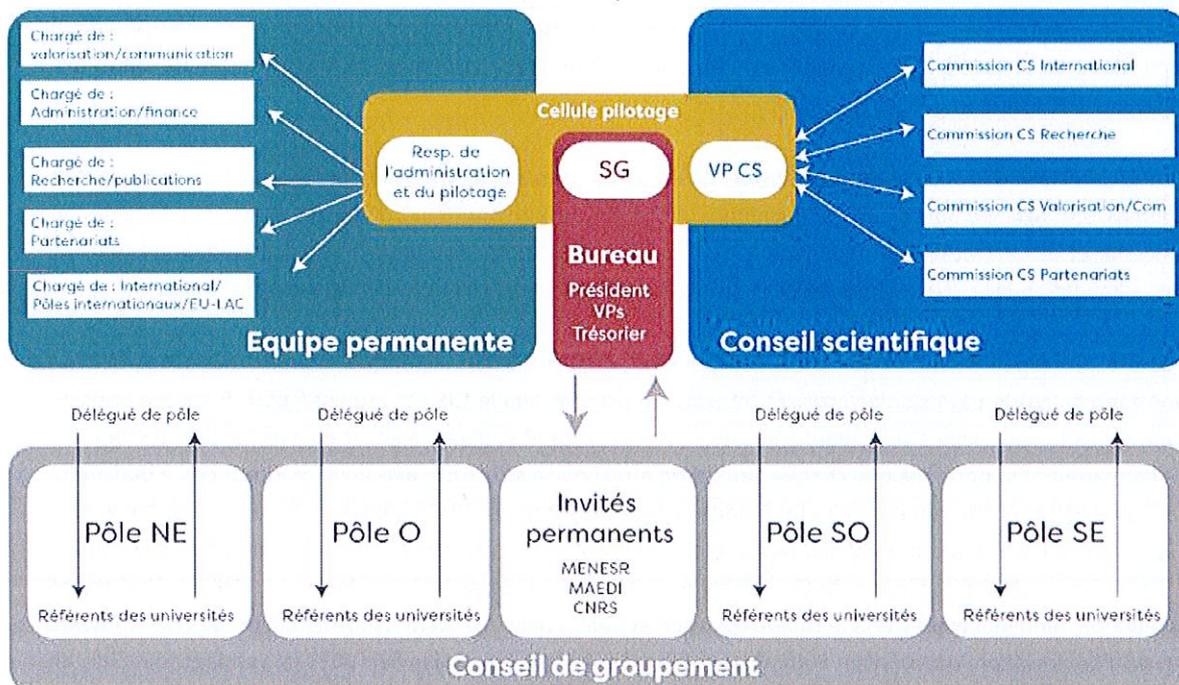
Le CNRS a demandé aux 4 GIS d'études aréales de faire un état des lieux de la recherche dans leurs aires respectives. En plus d'un panorama d'ensemble de « l'américanisme » en France, [Les études sur les Amériques en France, le livre blanc de l'IdA publié en janvier 2017](#) présente une synthèse pour la plupart des disciplines de sciences humaines et sociales et pour chacun des trois espaces : Amérique du nord, Amérique latine et Caraïbes. Il présente aussi une riche synthèse des centres de documentation et des bibliothèques qui disposent de fonds américanistes.

En janvier 2018 les membres du Conseil de groupement décident de prolonger le GIS pour 5 ans et de mettre en place un co-portage du réseau par l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et le CNRS (mandataire).

2. Structuration et actions de l'IdA

GOVERNANCE ET IMPLANTATION

Organisation institutionnelle de l'IdA



L'institut des Amériques est gouverné par son [Conseil de groupement](#), qui rassemble l'ensemble des membres (60 en 2018) une fois par an pour fixer les grandes orientations. La gestion directe est assurée par deux structures complémentaires (Graphique ci-dessus). Le [Conseil scientifique](#) (CS) définit les priorités et les actions à mener. Il est composé de 25 membres, dont un tiers exerçant à l'étranger. Depuis 2016, le conseil est organisé en quatre commissions thématiques (Recherche, Valorisation de la recherche, International, Partenariats) qui agissent en interaction étroite avec l'équipe permanente. Comprenant le Président, le secrétaire général, le trésorier et trois vice-présidents, le [Bureau](#) assure la mise en œuvre des orientations du CS et le pilotage au plus près de l'Institut. Ce dernier est réalisé au quotidien par une [équipe permanente de six membres](#) comprenant un

Sur le plan des publications, l'IdA soutient la parution d'une dizaine d'ouvrages chaque année, en particulier au travers d'un [partenariat avec les Presses de l'Université de Rennes \(Collection des Amériques\)](#). Il dispose également d'une [revue en ligne *Idées d'Amérique – IdeAs*](#) qui publie deux numéros par an et est diffusée sur le portail [openedititions.org](#).

VALORISATION

Sur le plan de la valorisation de la recherche, l'IdA entretient des moyens de diffusion des actualités scientifiques autour des Amériques par le biais de plusieurs canaux, notamment son [site web](#) en 4 langues, et des lettres circulaires ([Actualités de l'IdA](#), [Lettre de l'IdA](#), [Echos des Amériques](#), [Transaméricaines](#)). Il maintient et met à jour des [bases de données des chercheurs français sur les Amériques et des formations universitaires dédiées aux Amériques](#). Son nouveau programme numérique met l'accent sur les nouveaux canaux de diffusion, en particulier les vidéos. Ici aussi plusieurs formats sont proposés : « [Avis d'expert](#) », films courts de 7 minutes qui font le tour d'une question précise ; « [Entrevue](#) » qui propose une interview avec un expert sur un sujet d'actualité ; « [les thèses de l'IdA en 180 secondes](#) » qui présente sous une forme très synthétique des travaux de doctorat en cours. [Consulter les vidéos de l'IdA en ligne](#).

INTERNATIONAL

L'Institut des Amériques est physiquement présent dans les Amériques au travers de ses [12 pôles internationaux](#). Dans chacun d'eux un doctorant contractuel organise des événements scientifiques qui promeuvent les liens avec le tissu universitaire local et peut être mobilisé par les membres du réseau afin de favoriser leur implantation sur place. L'IdA mène une réflexion sur les chaires et les professeurs invités américains et américanistes des universités membres du réseau.



PARTENARIATS

Partenariats généraux

Un des rôles de l'Institut des Amériques est de valoriser la recherche en dehors du milieu académique et de favoriser l'établissement de ponts entre chercheurs et enseignants-chercheurs et le reste de la société. Pour cela des actions ont été entreprises comme l'organisation de conférences de haut niveau destinées au public des entreprises et plus récemment la réalisation d'une enquête pour laquelle plus d'une cinquantaine de grandes entreprises françaises ont été sollicitées et une vingtaine effectivement interviewées sur leur stratégie dans les Amériques et sur les difficultés spécifiques rencontrées sur ces marchés. La valorisation de ce type de partenariats a été choisie comme un axe fort pour les prochaines années.

L'IdA et la fondation EU-LAC

L'Institut des Amériques est partenaire stratégique de la Fondation EU-LAC (Union européenne - Amérique-latine et Caraïbes) depuis 2011, chef de file pour les « échanges intellectuels sur les dynamiques d'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation ».

La Fondation Union européenne - Amérique - latine et Caraïbes (EU-LAC) a été créée par le VI^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de mai 2010. Elle a pour objectif de consolider l'association stratégique Union européenne - Amérique latine et Caraïbes en favorisant et appuyant le dialogue, les échanges entre les secteurs de l'entreprise, du monde académique, de la société civile des deux régions en général.

Les actions proposées dans le cadre du partenariat entre l'IdA et la Fondation EU-LAC pour les « échanges intellectuels sur les dynamiques d'intégration régionale dans le contexte de la mondialisation », servent à la fois pour l'analyse et pour le renforcement des relations bi-régionales, l'europanisation des projets français dans la région Amérique latine et Caraïbe ainsi que la valorisation des réseaux universitaires et de recherche.

L'une des actions-phare de l'IdA dans ce cadre est l'organisation d'une rencontre annuelle insérée dans la Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes (qui a lieu chaque année en France depuis 2011) en partenariat avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Sénat et la Fondation EU-LAC. Organisées depuis 2012, ces rencontres ont eu pour thème :

- 2012 : Intégration régionale et relations bi-régionales UE – ALC
- 2013 : Infrastructures et intégration UE-ALC
- 2014 : Villes durables et intelligentes
- 2015 : Europe - Amérique latine et Caraïbe : regards croisés sur l'enjeu climatique, du local au global
- 2016 : Management interculturel et les affinités électives entre l'Europe, l'Amérique latine et la Caraïbe pour contribuer à un développement durable
- 2017 : La Caraïbe dans le partenariat stratégique euri-latino-américain et caribéen UE-CELAC
- 2018 : La ville durable en Europe, Amérique latine et Caraïbe comme moteur de transformation sociale

En plus de cette rencontre annuelle, l'IdA participe à l'organisation du Forum académique permanent entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Union Européenne (FAP UE-ALC). Issu du premier Sommet académique UE-ALC qui s'est tenu à Santiago du Chili en janvier 2013, en marge du premier Sommet des chefs d'Etat et des gouvernements de la Communauté des États latino-américains et des Caraïbes - Union européenne (CELAC-UE), celui-ci a pour objectif de contribuer au renforcement de l'espace euro-latino-américain et caribéen d'enseignement supérieur, science, technologie et innovation, considéré comme un des axes prioritaires dans la relation UE-CELAC.

II. LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

L'institut apparaît aujourd'hui comme une plateforme incontournable dans le paysage national et international de la recherche sur les Amériques en SHS. Sa structure en réseau lui permet de mobiliser de façon réactive des équipes et des chercheurs dont l'excellence scientifique est reconnue par les organismes d'évaluation comme l'Hcéres.

ÉTAT DE L'ART

Conçu pour une décennie, le projet de l'IdA se place dans le temps long de l'évolution des sciences humaines et sociales : celui de la constitution des champs latino-américains et nord-américains depuis une cinquantaine d'années, et leur **recomposition sous l'effet de l'évolution des aires culturelles dans la mondialisation**. Celle-ci amène le brouillage des catégories usuelles d'analyse (Nord-Sud, l'Etat comme concept central, le débat sur l'hégémonie des États-Unis, l'imperméabilité entre les littératures, les arts, l'histoire et la civilisation) au profit d'autres notions : les reconnexions continentales, la mise en concurrence de l'Etat par d'autres niveaux d'organisation, l'émergence de pôles de pouvoir économique et politique sous-continentaux, comme par exemple le Brésil, les coopérations intellectuelles transnationales, la circulation des discours, l'essor du comparatisme. On peut faire l'hypothèse que ces tendances se poursuivront, justifiant la **nécessité d'une approche transaméricaine et multidisciplinaire et d'un programme de recherche revisitant certains thèmes pour les renouveler**.

Pour en savoir plus sur l'Américanisme universitaire en France consulter

« Les études sur les Amériques en France. Livre blanc du GIS Institut des Amériques » :

http://www.institutdesameriques.fr/sites/default/files/livreblancv2_2017_final_lq_0.pdf

Latino-américanisme et nord-américanisme

Les études latino-américaines se sont structurées principalement à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et dans le monde avec la constitution d'un champ spécifique, le latino-américanisme (M. Huerta, 1996). Celui-ci s'est durablement installé dans le paysage de la recherche, en liaison notamment avec l'affirmation qu'il existait des problématiques communes à l'ensemble de l'Amérique latine et la création d'institutions latino-américaines, comme la CEPALC (Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes). L'Amérique latine est ainsi devenue un terrain privilégié d'observation et de confrontation disciplinaire, donnant lieu à des études monographiques poussées et à des approches originales. Pour certaines grandes figures des sciences sociales (Fernand Braudel, Claude Lévi-Strauss, Pierre Monbeig), l'Amérique latine a constitué un terrain fondamental de leur parcours scientifique. Certaines catégories d'analyse s'y sont affirmées, en particulier l'Etat (Rouquié, 1982 ; Badie, 1992 ; Cardoso, 1979 ; Touraine, 1996).

D'un autre côté, les études nord-américaines se sont constituées suivant des dynamiques différentes. Fondateur et visionnaire, l'ouvrage d'Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique* (1835-1840), demeure l'une des références fondamentales de l'américanisme français et nord-américain. André Siegfried réactive de façon séminale l'intérêt pour les États-Unis et le Canada (Siegfried, 1954, 1956). Dans un pays qui a toujours été l'allié des États-Unis, il existe cependant depuis la fin du XVIII^e siècle une forte tradition anti-américaine (Roger 2002) qui accompagne la montée en puissance du grand vainqueur de la Seconde Guerre mondiale. A partir des années 1960 des historiens (J. B. Duroselle, 1976 ; D. Artaud, 1995 ; A. Kaspi, 1985, 2004, 2009 ; P. Melandri, 1977, 2008 ; Melandri, Ricard, 2008 ; Melandri, Vaïsse, 2001), des politologues (R. Aron, 1973 ; M. F. Toinet, 1990), des géographes (H. Baulig, 1935, 1936 ; J. Beaujeu-Garnier, 1976) s'attachent à développer une fine connaissance des États-Unis et participent à l'essor de l'américanisme aux côtés des spécialistes de l'anglicisme. Ces derniers qui constituent aujourd'hui la grande majorité des spécialistes des États-Unis et du Canada, se partagent entre littéraires et « civilisationnistes ».

Les études canadiennes se sont, quant à elles, développées à partir des années 1970 (P. George, 1986 ; Cl. Fohlen, 1997 ; J. M. Lacroix, 1994). Ce champ pluridisciplinaire nouveau établit le concept d'une « Amérique différente » non européenne mais aussi non étatsunienne.

Dans tous les cas, l'unité de l'approche a été fondée sur la notion quelque peu imprécise d'**aire culturelle**, à partir soit d'un critère linguistique, soit de considérations historiques. Mais il est bien évident que **cette notion est depuis revisitée (cf Colloque IdA 2014)** pour mieux comprendre notamment les circulations

d'idées, d'hommes et de pratiques facilitées par la proximité linguistique, ou l'existence d'histoires communes. Toute réflexion sur une délimitation précise des différentes aires mène inévitablement à la mise en lumière des effets de l'intégration économique régionale et de la mondialisation sur les sociétés et les cultures (Azuelos, Lacroix et Cosío-Zavala 2004) de l'existence d'espaces de transition, ou d'hybridation – par exemple dans les Caraïbes, mais également à l'intérieur des États (dont la communauté hispanique aux États-Unis fournit l'exemple le plus frappant, Vagnoux 2000, 2008 ; Cohen, 2005 ; Douzet, 2007). **La notion d'études aréales doit par conséquent être travaillée, comme une réalité évolutive, qui ne remet pas en cause les entités étatiques.** Elle présente toutefois l'intérêt de favoriser des interprétations plus riches des faits sociaux et culturels, que celles strictement disciplinaires, par la mise en relations des phénomènes observés avec des éléments de contexte, ou de comparaison avec d'autres pays. Ainsi, les chercheurs considèrent les dynamiques sociales comme des moments d'histoires complexes et conflictuelles, dans lesquelles ils peuvent situer précisément leurs apports. Les productions culturelles du continent américain présentent des spécificités qui induisent des approches originales : construction des identités régionales ou nationales, notion de *frontier*, interculturalité (*transfer studies* / transfert culturel), colonialisme, post-colonialisme et impérialisme, relations de genres, de classe et de race.

Ces réflexions amènent à repenser les aires culturelles à partir de nouveaux concepts : la transculturalité (Lacroix-Caccia, 1992) qui désigne la manière dont se reconstituent les aires culturelles à partir d'influences exogènes progressivement intégrées dans les cultures d'accueil ; le couple déterritorialisation-reterritorialisation, c'est-à-dire la déconstruction et la reconstruction des marquages géographiques des aires ; les passages du local au global et inversement, qui mettent en jeu les rapports entre individus, groupes sociaux et grandes structures étatiques, trans-étatiques et supra-étatiques. A partir de là, on peut proposer une approche dynamique de la structuration des aires culturelles dans la mondialisation sous l'effet des circulations et des nouvelles technologies.

Les études transaméricaines

Trop rares sont les études portant sur les Amériques du Nord au Sud, hormis les ouvrages classiques de F. Braudel (*Civilisation matérielle*) et I. Wallerstein (*The Modern World System*) inscrivant le continent dans leurs approches du système monde ou des civilisations.

Il existe en revanche une abondante production sur la relation Mexique – États-Unis (Vagnoux, 2003). La frontière, principale limite terrestre entre pays du Nord et pays du Sud, a suscité de nombreuses études (Revel Mouroz, 1981, 1992 ; Foucher, 1988). Ces approches ont examiné des situations locales très spécifiques, comme dans le cas des villes jumelles, et des formes d'industrialisation associées. Elles ont également démontré comment les politiques de développement économique, de migrations, de sécurité, d'identité nationale ou régionale s'ordonnaient à partir de l'enjeu de la frontière. Plus récemment, les aspects environnementaux de la relation ont également été interrogés. Les travaux sur la région frontalière en ont rapidement dépassé les bornes géographiques pour envisager les systèmes migratoires incluant les États d'Amérique centrale dans une dynamique concernant l'ensemble des États-Unis et du Canada (Cosío-Zavala, 1986, 2004).

La naissance aux États-Unis, dans les années 1980, de l'Histoire Atlantique sous l'impulsion de Bernard Bailyn (Harvard) et de Jack Greene (Johns Hopkins) a permis aux historiens de commencer à s'intéresser au continent américain dans son ensemble sans dissocier le Nord du Sud (Bailyn, 2005 ; Greene, Morgan, 2009).

La création de l'ALENA (1994), comme un moment des relations entre les États-Unis et ses voisins renouvelle largement ces études (Azuelos, 1999) : ce sont logiquement les approches économiques qui sont privilégiées, ainsi que l'examen des multiples dimensions d'une intégration en train de se faire. Ces études conduisent à souligner, dans une perspective comparative avec l'Europe et les autres initiatives d'intégration latino américaines, la diversité des dispositifs existants et leurs effets différenciés sur les sociétés, l'environnement et les territoires, à partir d'accords portant essentiellement sur les échanges économiques. Du point de vue des sciences économiques, ces approches amènent à reprendre des notions existantes, comme celle des économies d'échelle, mais aussi du débat entre libre-échange et protectionnisme.

On peut citer également les réflexions historiques et géopolitiques portant sur le rôle des États-Unis dans « l'hémisphère occidental » à partir de la doctrine Monroe et de l'expédition de Cuba (1898) (Menéndez, 2005). A partir de là, se constituent en Amérique latine un discours anti-américain et l'anti-impérialisme qui trouve sa filiation jusqu'à aujourd'hui (Cocco et Negri, 2006). Les études existantes s'inscrivent dans le champ des relations internationales et portent notamment sur les rapports difficiles entre les États-Unis et les États d'Amérique du Sud : Cuba (Vagnoux, 2009), Venezuela, Colombie. Des études plus récentes soulignent la montée en puissance des pays émergents sur la scène internationale (Rolland et Lessa, 2010) et l'importance des rapports Sud-Sud.

Le champ Caraïbes s'affirme également comme un terrain privilégié pour penser les hybridations et entre le Nord et le Sud (Glissant, 2007). La Caraïbe s'affirme comme un champ privilégié des études qui dépassent les différences linguistiques entre les divers territoires. Des travaux s'attachent à étudier l'aire caribéenne dans son ensemble, privilégiant des approches pluridisciplinaires qui examinent la Caraïbe dans sa pluralité mais aussi en tant qu'aire culturelle à part entière (Lerat, 2003, 2005, 2008, 2010). Cette ligne de pensée trouve un écho dans les travaux sur les États multiculturels ou multiethniques dans les Amériques (G. Freyre au Brésil).

La mondialisation s'impose progressivement comme catégorie d'analyse des Amériques : d'une part parce qu'elles ont été façonnées par les premières mondialisations de l'âge moderne (la période coloniale puis l'insertion internationale de la fin du XIXe siècle) mais aussi parce que les États constituent des cas spécifiques d'analyse. Il s'agit d'une part de l'enjeu de la transformation du rôle mondial des États-Unis (Azuelos, 1999 ; Harvey, 2003), mais aussi de l'insertion des pays du Sud dans la mondialisation qui s'avère positive pour certains d'entre eux, mais parfois très coûteuse (Mesclier, Lombard, Velut, 2005, Stiglitz, 2007). Elle met en lumière le rôle des États d'Amérique du Sud dans la problématique de l'environnement mondial, dont l'Amazonie est le symbole. Cette mondialisation de l'environnement, mobilise des acteurs transnationaux (ONG) et des concepts tels que celui de biens publics mondiaux qui rencontrent la résistance des États, mais n'en installent pas moins de nouvelles formes de gestion (Dumoulin, 2008).

La mondialisation, conçue comme une nouvelle étape du capitalisme, remet en question les catégories Nord/Sud, qu'il soit envisagé en termes de décalage de développement devant être progressivement comblé, ou comme la perpétuation de rapports inégaux de type centre-périphérie. D'autres interprétations sont proposées mettant en avant la vigueur des hybridations identitaires (Appaduraj, 2001), la fin des territoires nationaux (Badie, 1995) et les différentes formes de « reconnexion » Nord-Sud dans des grands ensembles (Regnault, 2010, Beckouche, 2008) dans lesquels les différences entre les États s'estompent au profit de disparités entre régions (Mesclier, Lombard, Velut, 2005).

PRESENTATION SCIENTIFIQUE DU PROJET

Nous proposons d'observer à partir des Amériques la recomposition des relations Nord-Sud et ses conséquences sur les États à partir de deux axes principaux. Ces deux lignes d'investigation rendent compte des **modifications du rôle des États dans les dynamiques de la mondialisation**. Il s'agit d'une part des **processus d'intégration** qui tendent à faire émerger des ensembles et des institutions supra-nationales, et d'autre part de la **prise en compte de la diversité interne aux nations** qui remet en cause les États « par le bas ». Ces deux axes sont complémentaires, ce que montrent certains objets de recherche proposés.

Il s'agit de construire, depuis les centres de recherches impliqués en France, et avec le réseau de partenaires en Europe et dans les Amériques, une vision propre des évolutions américaines, complémentaires de celles que peuvent se former les acteurs nationaux. L'un des principaux enjeux est de **construire une vision originale des processus américains**, qui rendent compte des démarches et des problématiques privilégiées par les chercheurs des pays concernés, sans pour autant s'y limiter. Le rôle de l'IdA est également d'amener sur les terrains et les thématiques américaines des chercheurs spécialistes d'autres régions et de favoriser la circulation des questionnements entre les chercheurs américains et français voire européens.

Intégration dans les Amériques

Par rapport au processus d'intégration européenne, considérés longtemps comme le modèle à suivre, les processus d'intégration américains présentent une variété de trajectoires, d'avancées et de blocages, donnant lieu à des innovations en termes d'approche et d'organisation (Deblock, 2006). Étudier ces innovations peut être utile pour éclairer d'autres processus d'intégration dans une perspective comparée.

Alors que les processus modernes d'intégration dans les Amériques remontent au début des années 1960, avec la création de l'Association latino-américaine de libre échange, qui n'a pas produit des résultats probants, pendant les années 90 on a assisté à un renouveau. Dans la perspective d'un régionalisme ouvert (CEPAL, 1994 ; BID, 2002), ce renouveau s'est traduit par la relance des instances existantes –Marché commun de l'Amérique centrale, le pacte andin devenu Communauté andine des nations– ou la création d'autres nouvelles –notamment le Mercosur–et surtout l'émergence du projet de Zone de libre échange des Amériques (ZLEA), qui se situait dans le prolongement de l'ALENA et qui devait entrer en vigueur en 2005. Cette proposition a posé la problématique de l'intégration sous un nouvel angle : le centre de gravité du processus subissait un déplacement hors de l'aire latino-américaine tendant à intégrer l'hémisphère occidental de l'Alaska à la Terre de Feu.

Face à cette initiative pour les Amériques, le mouvement d'alternance politique à la tête des États latino-américains a changé la donne d'une intégration régionale dominée par les États-Unis et d'autres dynamiques se sont fait jour dans les années 2000 : prolongement du Mercosur vers le Venezuela ; nouvelles propositions de ce pays qui, grâce à la bonne tenue du prix du pétrole pendant quelques années, a développé une intense activité diplomatique et lancé l'alternative « bolivarienne » ; création de l'UNASUR, instance à dominante plutôt politique réunissant tous les pays d'Amérique du Sud,

mise en place à partir d'initiatives proposées par le Brésil – acteur toujours décisif des processus d'intégration –, multiplication des accords bilatéraux entre les États-Unis et différents États latino-américains après l'échec, en 2005, de la création de la ZLEA.

Dès lors, on assiste à une évolution de l'intégration régionale vers des questions non strictement commerciales : infrastructures, coopération énergétique. Il y a donc un éloignement à l'égard des approches purement « commercialistes » de l'intégration (Da Motta Veiga et Rios, 2007) alors que les obstacles auxquels sont confrontés les accords commerciaux existants (Mercosur, CAN...) persistent ou s'aggravent. Ainsi, les nouvelles initiatives lancées dans les années 2000 pourraient contribuer à légitimer les processus d'intégration. Mais, d'un autre côté, elles donnent l'impression d'un empilement de propositions constituant une véritable fuite en avant. Parallèlement, la possibilité de passer des accords entre les pays les plus enclins à intensifier leurs relations commerciales, a encouragé les débats au sein des instances sous-régionales d'intégration au sujet du degré de flexibilisation compatible avec le maintien de « disciplines collectives » (Peña, 2008).

Dans ce cadre, l'intégration des Amériques est confrontée à de nombreux défis qui peuvent constituer autant de thèmes de recherche. Au moment où les dynamiques d'intégration dépassent des objectifs purement commerciaux pour aborder d'autres domaines, le régionalisme latino-américain, qui est demeuré jusqu'à présent léger – en matière institutionnelle notamment – et élitiste – en raison de ses conséquences faiblement perçues par les populations et la société civile – est contraint de se renouveler pour survivre (Quenan, 2006).

Il faudra donc de la créativité pour aborder la problématique de l'intégration financière qui, dans le contexte de crise économique globale, pourrait être reliée à celles de la coordination des politiques macroéconomiques et de la construction ou du renforcement d'instances régionales de coopération monétaire (Ocampo, 2009). Un autre thème qui doit être abordé avec une approche novatrice est celui de la réduction des asymétries en matière de structure productive et de politiques. Dans le cas du Mercosur, par exemple, la question de l'hétérogénéité des États membres à l'intérieur des instances d'intégration appelle des ajustements et des corrections. La mise en place récente d'un fond de convergence structurel est un premier pas dans ce sens, mais la discussion sur le cheminement à suivre dans ce domaine – et l'articulation de cette question avec le développement des infrastructures au niveau sud-américain – est ouverte.

De même, l'articulation entre les dynamiques d'intégration économique des marchés et les processus de coopération politique des États est à la base de débats novateurs. Outre la création de l'UNASUR, déjà évoquée, la proposition de créer un Conseil de défense sud-américain illustre bien l'entrée dans une nouvelle étape caractérisée par les tentatives de mettre en place de nouveaux mécanismes de coopération politique entre les États. Or, ceci doit être à la base d'une réflexion sur l'articulation entre « l'économie » et « la politique » des processus d'intégration.

Sur un plan plus politique, la place des États-Nations dans l'intégration régionale est à repenser. De fait, les États-Nations sont les chevilles ouvrières des processus d'intégration régionale. Ce faisant, ils réaffirment le caractère central de leur action présente. Mais travaillent-ils réellement à leur effacement dans une logique supranationale? Ne voit-on pas se dessiner un renforcement des imaginaires nationaux lors de toutes les rencontres régionales? Comment sont pensés, dans les Amériques, le passé et le futur du rapport des nations entre elles?

Par ailleurs, plusieurs thématiques qui sont un train de susciter un renouvellement de la réflexion peuvent être dégagées tant sur les dynamiques territoriales et environnementales de l'intégration régionale que sur le plan des enjeux propres aux ressources naturelles et énergétiques. Ainsi, la protection des écosystèmes qui dépassent les frontières nationales relance la question du niveau de l'exercice des compétences, des modes de gestion et des modalités de coopération entre régions, provinces et États (comme dans le bassin amazonien, la Patagonie, la région des *Cerrados* au Brésil, celle du Nordeste, le *Pantanal* dans le Mercosur ; la région frontalière Mexique/États-Unis...).

Une autre thématique met en relief les grands aménagements ou processus continentaux induits par l'intégration régionale et par la mondialisation, qui reflètent la capacité d'organisation des territoires à l'échelle du continent. Figure parmi ces grands aménagements l'ouverture de couloirs de transports multimodaux bi-océaniques, l'importance géopolitique et économique des liaisons de l'Atlantique au Pacifique étant reconnue de longue date. Aux couloirs bi-océaniques en Amérique du Sud et aux corridors méridiens en Amérique septentrionale il convient d'ajouter, parmi les grands aménagements continentaux liés aux processus d'intégration, les infrastructures énergétiques (barrages binationaux, transmissions électriques, réseau d'oléoducs et de gazoducs...) ainsi que les grandes voies navigables, notamment en Amérique du Sud.

S'agissant de la question des ressources naturelles et énergétiques, il est incontestable que la maîtrise de ces ressources – tout particulièrement dans les cas de l'eau ou des hydrocarbures – ainsi que des routes vers les pôles (arctique et antarctique) constituent aujourd'hui des enjeux de pouvoir importants qui ne sont pas sans rapport avec les différentes initiatives en matière d'intégration.

Le traitement de ces sujets peut permettre d'appréhender les évolutions, les défis et les perspectives des processus d'intégration régionale à la fois au Nord et au Sud du continent. Ainsi on pourra apporter des réponses aux interrogations suscitées par ce laboratoire des intégrations que sont devenues les Amériques : Quelle efficacité des intégrations ? Les processus d'intégration régionale conduisent-ils à l'affaiblissement des États ou au contraire sont-elles les leviers du renforcement de certains d'entre eux ? Autour de quels axes les intégrations avancent-elles ? Avec quelles conséquences ? L'intégration peut-elle être un moyen de garantir la démocratie ?

Objets de recherche proposés :

- Intégration régionale politique et économique : conflits de modèles ?
- Les nouvelles dynamiques de l'intégration : infrastructures, coopération monétaire...
- Le traitement des asymétries dans les processus d'intégration

- Nations, nationalisme/post-nationalisme et intégration dans les Amériques.
- Les enjeux de l'intégration sur les dynamiques territoriales, sur l'environnement et sur les ressources naturelles.

Diversité dans les Amériques : identités, mobilités, territoires

Les efforts d'unification nationale menée par les États américains depuis les indépendances, dans la perspective de construction d'États-Nations suivant le modèle westphalien, peuvent être questionnés à partir des dynamiques actuelles de mondialisation qui donnent un pouvoir croissant à des acteurs transnationaux, à des espaces locaux et à des acteurs sociaux ne se reconnaissant pas uniquement dans le mythe unificateur de la nation.

Un premier élément de diversité est lié à la valorisation d'identités sociales en décalage par rapport à une version dominante de l'identité nationale – qui privilégie en fait tel ou tel groupe, comme par exemple les migrants d'origine européenne ou certaines versions positives du métissage comme principe d'unité nationale (*melting pot* aux États-Unis, *Democracia racial* au Brésil, *Anglo-conformity* vs multiculturalisme au Canada). Bien au contraire, on assiste au renforcement des identités à fondement ethnique qui s'inscrivent dans une tendance mondiale, et se traduisent déjà dans la formulation des questionnaires des recensements nationaux ou des manifestations culturelles originales (genres littéraires, productions médiatiques, arts visuels, nouveaux médias). Si les identités ethniques, correspondant ou non à des populations amérindiennes, sont particulièrement mises en avant, elles ne sont pas les seules à être revendiquées : les origines des populations migrantes, voire des affiliations territoriales fondées sur le partage d'une économie ou d'une histoire peuvent également être mobilisées. Cela peut aller jusqu'à l'élaboration de récits historiques en décalage par rapport aux versions officielles des histoires nationales : c'est le cas par exemple en Bolivie où la revendication d'une identité Aymara s'inscrit en faux contre une histoire dominée par les élites créoles. De nombreuses études s'intéressent également à la diaspora africaine, forte de près de 200 millions d'individus sur le continent.

Ces mouvements conduisent à relire les histoires nationales dans une perspective post-coloniale et par conséquent à relire les histoires nationales en introduisant des perspectives décalées par rapport aux versions courantes. Cette relecture conduit à rechercher non seulement la version des dominés (populations indigènes, esclaves, travailleurs, minorités ethniques) (Kymlicka, 1995) mais aussi à réécrire des histoires locales ou régionales de constitution des frontières. Cette relecture est lourde de conséquences politiques, puisqu'elle amène à questionner, dans la lignée de M. Foucault, la façon dont les États ont imposé des formes d'identification des individus mais aussi les institutions existantes – comme par exemple les constitutions -- et leur capacité à tenir compte de cette diversité. C'est la question des formes d'inclusion et d'exclusion, des inégalités et de leurs dynamiques qui est posée.

Les groupes sociaux ainsi identifiés peuvent en effet s'inscrire dans des territoires recoupant les frontières nationales existantes, dont la perméabilité a précisément été accrue par les processus d'intégration – mais qui ont été conçus comme des lignes d'affrontement par la géopolitique dominante. On voit au contraire se mettre en place des formes multiples de territoires, en décalage voire en concurrence avec les niveaux étatiques, qui revendiquent des formes d'organisation, et où existent déjà des formes d'échange commercial et culturel. Ces identités de frontières, déjà repérées sur le plan culturel (espace Tex-Mex par exemple) deviennent stratégiques dans la perspective d'une régulation des flux et des ressources des espaces frontaliers en cours de valorisation ou de connexion par la réalisation de grandes infrastructures. Elles sont également un élément de complexité de la gestion environnementale transfrontalière.

Toutefois, les nouveaux groupes sociaux ne se définissent pas seulement en fonction d'identité ethnique : d'autres principes de regroupement sont également mobilisés. Il s'agit d'une part des territoires subnationaux ou transnationaux, dont le rôle dans les dynamiques de la mondialisation a été démontré (Ghorra-Gobin, 2007) : ainsi les grandes métropoles s'affirment comme des espaces pertinents et concurrentiels dans la mondialisation économique. Il en va de même des grandes régions transfrontalières, partagées par l'histoire et qui redécouvrent une identité et un environnement communs (par exemple Sud du Brésil et Mésopotamie argentine autour du Parana [Guibert, Carrizo, Ligrone *et al.*, 2009], ou encore Texas/ Mexique).

D'un autre côté, et de façon contradictoire, l'extrême mobilité des populations, la facilité des échanges et les migrations favorisent l'hybridation, la multiplication des affiliations et des identités. Les migrations les plus récentes, en provenance d'Asie, sont à suivre avec attention puisqu'elles ne s'inscrivent pas nécessairement dans les mécanismes existants d'assimilation. Par rapport au mythe d'identités enracinées dans des espaces et s'excluant réciproquement, les nouveaux discours identitaires combinent à la fois des références territoriales avec les mobilités, et peuvent jouer autant sur les oppositions que sur des affiliations multiples : à cet égard, certains États américains comme le Canada sont particulièrement emblématiques (Ch. Taylor, 1992, 1998), mais les affrontements peuvent également se produire.

De façon plus générale, la diversité interne des territoires nationaux dans des États particulièrement vastes (les Amériques comptent trois des cinq plus grands États du Monde) se lit dans les inégalités territoriales, associés à la façon dont les États se sont constitués, avec la prédominance du modèle impérial de conquête des « frontières » au sens classique de Turner (Turner, 1963). Les collectivités locales étant des espaces de représentation politique et de gestion, les différences internes sont un point crucial du fonctionnement politique et du fonctionnement de systèmes compensatoires fondés sur la redistribution de l'impôt. Or, l'irruption d'acteurs économiques mondialisés fait très rapidement évoluer des inégalités que l'on pensait pérennes et par conséquent la façon dont les systèmes politiques et fiscaux prennent en compte cette diversité.

Objets de recherche proposés :

- Le renouveau des identités indigènes dans les Amériques.

- Les institutions face à la diversité des populations et des territoires
- Frontières et régions frontalières.
- Mémoires et identités.
- La question linguistique.
- Les gouvernements locaux et le rôle du local dans la mondialisation.
- Stratégies migratoires.
- Circulations culturelles.
- Régionalisation et mondialisation économique : les reconfigurations en cours à l'heure de l'émergence de la Chine et du Brésil.

Aspects méthodologiques

Le réseau IdA étant pluridisciplinaire, aucune méthode n'est imposée aux différentes composantes. C'est au contraire la confrontation des approches, des concepts et des méthodes – y compris avec les partenaires américains – autour d'objets communs qui est recherchée. En ce sens, l'IdA se positionne comme un **lieu de pratique active de l'interdisciplinarité**, favorisé par les instruments d'intervention proposés (financement de projets et de colloques pluridisciplinaires). Il s'agit là d'un apport essentiel, pour dépasser les limites des systèmes actuels de financement et d'évaluation qui peinent à reconnaître et à valoriser la pluridisciplinarité.

La force des travaux menés à l'IdA repose notamment sur la connaissance fine que les chercheurs impliqués ont des pays où ils travaillent, qui est leur principal atout pour poser des problématiques favorisant la pluridisciplinarité de façon pratique. Elle se décline suivant deux orientations.

La constitution d'observatoires accessibles en ligne sur le site de l'IdA permettrait de mettre à disposition des chercheurs des bases de données comparables sur les différents sujets abordés, qu'il s'agisse des échanges économiques dans les processus d'intégration, ou des institutions américaines, mais aussi des textes d'analyse écrits par les experts du réseau. Par rapport aux données fournies par des organismes généralement nationaux nous proposons de mettre l'expertise de l'IdA au service de la communauté par le choix de thématiques sur lesquelles accumuler et diffuser des données validées, traitées et commentées. Cela amènera à renforcer le rôle central de l'IdA dans les études américaines, en complément avec le renforcement de la bibliothèque des Amériques.

La méthode comparative est un point essentiel, puisqu'il s'agit de gagner en généralité à partir d'approches localisées. Il ne s'agit pas seulement de procéder à des classements, ou d'établir des typologies comme cela est devenu courant. Différents sites proposent par exemple des indicateurs comparatifs pour les grandes villes (*Global Cities* de P. Taylor, 2004), les performances environnementales (*Yale Environmental Index*), la qualité de la gouvernance, etc. Il s'agit au contraire d'utiliser la comparaison pour dépasser les cadres usuels d'analyse et notamment les clivages Nord-Sud ou pays développés/ pays en développement. Suivant en cela les injonctions de M. Détiéne (2009), nous faisons le pari que la comparaison est une stratégie pertinente pour dépasser les limites d'approches de sciences sociales trop exclusivement fondées sur la nation. La démarche comparative (dans l'espace et le temps) conduit à « provincialiser » ou encore à « régionaliser » les héritages propres des chercheurs et des disciplines, pour apporter un nouvel éclairage aux débats sur la scène politique interétatique et mondiale et de les renouveler.

ANNEXE 2. LES MEMBRES DE L'IDA (JANVIER 2018)

1. Casa de Velázquez
2. CEMCA
3. CNRS
4. EHESS
5. ENS
6. ENS de Lyon
7. ESCP-Europe
8. ESSEC
9. FMSH - Fondation Maison des Sciences de l'Homme
10. IEP de Grenoble
11. IEP de Rennes
12. IEP de Toulouse
13. IFEA
14. INALCO
15. IRD
16. REDIAL
17. Sciences Po Paris
18. Sciences Po Lyon
19. Aix Marseille Université
20. Université d'Angers
21. Université des Antilles
22. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
23. Université de Bourgogne
24. Université de Bordeaux
25. Université Bordeaux Montaigne
26. Université Bretagne Occidentale
27. Université Bretagne Sud
28. Université de Caen
29. Université de Cergy Pontoise
30. Université Clermont-Ferrand 2
31. Université d'Evry-val-d'Essonne
32. Université Grenoble Alpes
33. Université de Guyane
34. Université Jean-Moulin Lyon 3
35. Université Lille
36. Université de Limoges
37. Université Lyon 2
38. Université du Maine
39. Université Montpellier 3
40. Université de Nantes
41. Université Nice Sophia Antipolis
42. Université Paris 1
43. Université Paris 3
44. Université Paris 4
45. Université Paris 7
46. Université Paris 8
47. Université Paris 10
48. Université Paris 13
49. Université Paris Dauphine
50. Université Paris-Est Créteil
51. Université Paris-Est Marne-la-Vallée
52. Université de Pau
53. Université de Poitiers
54. Université Rennes 1
55. Université Rennes 2
56. Université de La Rochelle
57. Université de Rouen
58. Université de Strasbourg
59. Université Toulouse Jean-Jaurès
60. Université Versailles-St- Quentin-en-Yvelines

ANNEXE 4. MONTANT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES DE L'IDA (JANVIER 2018)

1. CNRS : 10 000 euros

Les membres de l'IdA non cotisants

2. CEMCA
3. IFEA
4. REDIAL

Les membres de l'IdA cotisants à hauteur de 2000 euros

61. Casa de Velázquez
62. EHESS
63. ENS
64. ENS de Lyon
65. ESCP-Europe
66. ESSEC
67. FMSH - Fondation Maison des Sciences de l'Homme
68. IEP de Grenoble
69. IEP de Rennes
70. IEP de Toulouse
71. INALCO
72. IRD
73. Sciences Po Paris
74. Sciences Po Lyon
75. Aix Marseille Université
76. Université d'Angers
77. Université des Antilles
78. Université d'Avignon et des pays de Vaucluse
79. Université de Bourgogne
80. Université de Bordeaux
81. Université Bordeaux Montaigne
82. Université Bretagne Occidentale
83. Université Bretagne Sud
84. Université de Caen
85. Université de Cergy Pontoise
86. Université Clermont-Ferrand 2
87. Université d'Evry-val-d'Essonne
88. Université Grenoble Alpes
89. Université de Guyane
90. Université Jean-Moulin Lyon 3
91. Université Lille
92. Université de Limoges
93. Université Lyon 2
94. Université du Maine
95. Université Montpellier 3
96. Université de Nantes
97. Université Nice Sophia Antipolis
98. Université Paris 1
99. Université Paris 3
100. Université Paris 4
101. Université Paris 7
102. Université Paris 8
103. Université Paris 10
104. Université Paris 13
105. Université Paris Dauphine
106. Université Paris-Est Créteil
107. Université Paris-Est Marne-la-Vallée
108. Université de Pau
109. Université de Poitiers
110. Université Rennes 1
111. Université Rennes 2
112. Université de La Rochelle
113. Université de Rouen
114. Université de Strasbourg
115. Université Toulouse Jean-Jaurès
116. Université Versailles-St- Quentin-en-Yvelines



**Avenant à la
convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques**

ENTRE

Le Centre national de la Recherche scientifique, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS cedex 16, représenté par son Président, Monsieur Antoine PETIT, lequel a délégué sa signature pour le présent avenant à Monsieur Philippe CAVELIER, Délégué régional de la Délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord,

ci-après désignée le « CNRS »,

ET

XXX (dénomination sociale), (statut), dont le siège est situé XXX (adresse du siège social), représenté(e) par XXX (prénom et nom du représentant habilité),

ci-après désignée « XXX »,

ci-après désignés la « Partie », individuellement, ou les « Parties », conjointement,

Vu la convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques conclue le XX/XX/XX, ci-après désignée la « Convention », et, notamment, les stipulations de son article 2.2, en vertu desquelles les Membres donnent mandat au CNRS aux fins de conclure tout avenant à la Convention portant adhésion d'un nouveau Membre au GIS ;

Les Parties conviennent de ce qui suit :

Article I - Objet

Le présent avenant vise à formaliser l'adhésion de XXX au GIS Institut des Amériques.

XXX déclare expressément adhérer aux stipulations de la Convention.

Sa contribution financière annuelle aux activités du GIS, à compter du XX/XX/XXXX, s'élève à XXXX €.

Article II – Prise d'effet

Le présent avenant prend effet à compter du XX/XX/XXXX.

Article III – Divers

Les stipulations de la Convention non modifiées par le présent avenant demeurent applicables et de plein effet.

Fait à Meudon, le XX/XX/XXXX

Pour le CNRS, en trois (3) exemplaires originaux :

Monsieur Philippe CAVELIER,
Délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord

Pour **XXX**, en trois (3) exemplaires originaux :

Monsieur/Madame **XXX**,
XXX (fonctions)

Laboratoires IdA 2018													
N°	Laboratoire	Sigle	EA / UMR	Pôle				Université Membre 1	Université Membre 2	Université Membre 3	Université Membre 4	Université Membre 5	Lien
				NE	O	SO	SE						
1	Centre de recherche bretonne et celtique	CRBC	EA 4151 / UMS 3554		X			UBO	Rennes 2 (*)				http://www.univ-brest.fr/crbc/ https://www.univ-rennes2.fr/crbc
2	Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication	LP3C	EA 1285		X			UBO	Rennes 2 (*)	UBS (*)			https://www.univ-rennes2.fr/lp3c
3	Laboratoire de recherche en sciences de gestion et économie	LEGO	EA 2652		X			UBO	UBS (*)				https://www.pluginlabs-ouest.fr/fr/entite/32105-laboratoire-de-recherche-en-sciences-de-gestion-et-economie-lego
4	Laboratoire d'études et de recherche en sociologie	LABERS	EA 3149		X			UBO	UBS (*)				http://www.univ-brest.fr/labers/
5	Héritages et Constructions dans le Texte et l'Image	HCTI	EA 4249		X			UBO	UBS				http://www.univ-brest.fr/ncti http://www.univ-ubs.fr/fr/recherche/strategie/laboratoires/laboratoire-heritages-constructions-dans-le-texte-et-l-image-hcti.html
6	Lab-LEX Laboratoire de recherche en droit	Lab-LEX	EA 7480		X			UBO	UBS (*)				http://www.univ-brest.fr/lablex/
7	Géographie : territoires, urbanisation, biodiversité, environnement	Géographie	EA 7462		X			UBO	UBS (*)	Rennes 1 (*)			http://www.geogarchi.website
8	Littoral, Environnement, Télé-détection, Géomatique	LETG	UMR 6554		X			UBO	Angers	Nantes	Rennes 2	Caen (*)	http://letg.cnrs.fr/ https://www.univ-rennes2.fr/letg-rennes-cstq/
9	Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique	CREAD	EA 3875		X			UBO	Rennes 2				http://cread.espe-bretagne.fr/
10	Centre François Viète d'épistémologie et d'histoire des sciences et des techniques	CFV	EA 1161		X			UBO	Nantes				http://www.cfv.univ-nantes.fr/
11	Espaces Humains et Interactions Culturelles	EHIC	EA 1087		X			Limoges	UCA (*)				https://www.unilim.fr/ehic/
12	Francophonies, Education et Diversité	FRED	EA 6311		X			Limoges					https://www.unilim.fr/fred/ https://www.unilim.fr/recherche/fred/
13	Laboratoire Langues, Littératures, Linguistiques	3LAM	EA 4335		X			du Maine	Angers				http://3lam.univ-lemans.fr/fr/index.html
14	Centre de Recherches Historiques de l'Ouest - site de Lorient	CERHIO	FRE 2004		X			du Maine	Angers	UBS (*)	Rennes 2 (*)		http://www.cerhio.fr/
15	Espace et sociétés	ESO	UMR 6590		X			du Maine	Angers	Nantes	Rennes 2	Caen	http://eso.cnrs.fr/fr/index.html
16	Maison des Sciences de L'Homme Ange Guepin	USR 3491			X			du Maine	Angers	Nantes			http://www.msh.univ-nantes.fr/
17	Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire, UPRES, Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire	LPPL	EA 4638		X			Angers	Nantes				http://www.lppl.univ-nantes.fr/
18	Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux	GAINS	EA 2167		X			du Maine					http://ecodroit.univ-lemans.fr/GAINS.html
19	THEMIS-UM	THEMIS-UM	EA 4333		X			du Maine					http://themis-um.univ-lemans.fr/fr/index.html
20	Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire	CreAAH	UMR 6566		X			du Maine	Nantes	Rennes 1	Rennes 2 (*)		http://www.creaah.univ-rennes1.fr/
21	Motricité, Interactions, Performance		EA 4334		X			du Maine	Nantes				http://www.mip.univ-nantes.fr/
22	Institut de recherche en sciences et techniques de la ville	IRSTV	FR 2488		X			du Maine	Nantes	Rennes 2 (*)	CNRS (*)	La Rochelle (*)	http://www.univ-nantes.fr/laboratoires/fr-2488-institut-de-recherche-en-sciences-et-techniques-de-la-ville-irstv-480953.kjsp?RH=LABQ
23	Violences, Innovations, Politiques, Socialisations & Sports	VIPS2	EA 4636		X			du Maine	Rennes 2 (*)				https://www.vips2.fr/
24	L'Antique, le Moderne	AMO	EA 4276		X			Nantes					http://damo.univ-nantes.fr/
25	Centre Nantais de Sociologie	CENS	UMR 6025		X			Nantes					http://www.cens.univ-nantes.fr/centre-nantais-de-sociologie-umr-6025-576252.kjsp http://www.sociologie.univ-nantes.fr/umr-6025-centre-nantais-de-sociologie-cens-411553.kjsp
26	Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique	CRHIA	EA 1163		X			Nantes	La Rochelle (*)				https://www.crhia.fr/
27	Centre de Recherches sur les Identités Nationales et l'inter-culturalité	CRINI	EA 1162		X			Nantes					http://www.crhia.fr/
28	Droit et changement social	DCS	UMR 6297		X			Nantes					http://www.dcs.univ-nantes.fr/
29	Centre de droit maritime et océanique	CDMO	EA 1165		X			Nantes					http://www.cdm.univ-nantes.fr/
30	Institut de Recherche en Droit privé	IRDp	EA 1166		X			Nantes					http://irdp.univ-nantes.fr/
31	Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique	LEMNA	EA 4272		X			Nantes					http://www.lemna.univ-nantes.fr/
32	Centre de Recherche en Education de Nantes	CREN	EA 2661		X			Nantes	du Maine (*)				http://cren.univ-nantes.fr/
33	Construction discursive des représentations linguistiques et culturelles	CoD'Re	EA 4543		X			Nantes					http://www.codire.univ-nantes.fr/
34	Anglophonie : communautés, écritures	ACE	EA 1796		X			Rennes 2					https://www.univ-rennes2.fr/ace
35	Centre d'études des langues et littératures anciennes et modernes	CELLAM	EA 3206		X			Rennes 2					https://www.univ-rennes2.fr/cellam https://www.pluginlabs-ouest.fr/fr/entite/21669
36	TEMPORA, Laboratoire de sciences historiques	TEMPORA	EA 7468		X			Rennes 2					https://www.univ-rennes2.fr/tempora
37	Equipe de recherche interlangues : mémoires, identités, territoires	ERIMIT	EA 4327		X			Rennes 2					https://www.pluginlabs-ouest.fr/fr/entite/21730 https://www.univ-rennes2.fr/erimit
38	Pôle de Recherche Francophonies, Interculturel, Communication, Sociolinguistique	PREFICS	EA 7469		X			Rennes 2	UBS (*)				https://www.pluginlabs-ouest.fr/fr/entite/14684 https://www.univ-rennes2.fr/prefics
39	Laboratoire Recherches en psychopathologie ; nouveaux symptômes et lien social	LRPC	EA 4050		X			Rennes 2	Poitiers	Angers (*)	UBO (*)		https://www.sites.univ-rennes2.fr/recherche-psychopathologie/ https://www.univ-rennes2.fr/recherche-psychopathologie http://www.univ-poitiers.fr/recherche/laboratoires/laboratoire-de-recherche-en-psychopathologie-nouveaux-symptomes-et-lien-social-clinique-de-l-acte-et-psychosexualite-lrpc-caes-es-4050-12388.kjsp?RH=1328803971990
40	Pratique et Théorie de l'Art Contemporain	PTAC	EA 7472		X			Rennes 2					https://ptac.hypotheses.org/ https://www.univ-rennes2.fr/ptac

41	Histoire et critique des arts		EA 1279		X			Rennes 2				https://www.sites.univ-rennes2.fr/histoire-critique-arts/ https://www.plusinlabs.ouest.fr/fr/entity/21665-histoire-et-critique-des-arts-hca
42	Linguistique Ingénierie et Didactique des Langues	LIDILE	EA 3874		X			Rennes 2	Rennes 1 (*)			https://www.sites.univ-rennes2.fr/lidile/
43	Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Innovations Sociétales	LIRIS	EA 7481		X			Rennes 2				https://www.univ-rennes2.fr/liris
44	PASSAGES	PASSAGES	UMR 5319			X		Bordeaux 3	UPPA	Bordeaux 4 (*)		http://www.passages.cnrs.fr/
45	Amérique Latine Pays Ibériques	AMERIBER	EA 3656			X		Bordeaux 3				http://ameriber.u-bordeaux3.fr/
46	Centre d'Etudes Canadiennes Interuniversitaire de Bordeaux	CECIB	EA 529			X		Bordeaux 3				https://www.msha.fr/cecib/index.html
47	Centre d'Etudes des Mondes Moderne et Contemporain	CEMMC	EA 2958			X		Bordeaux 3				http://cemmc.u-bordeaux3.fr/
48	Cultures et littératures des mondes anglophones	CLIMAS	EA 4196			X		Bordeaux 3				http://cimas.u-bordeaux3.fr/
49	Centre Montesquieu de Recherches Politiques – Institut de recherches Montesquieu	CMRP-IRM	EA 7434			X		Bordeaux 4				http://cmrp.u-bordeaux4.fr/
50	Centre de recherche et documentation européennes internationales	CRDEI	EA 4193			X		Bordeaux 4				https://crdei.u-bordeaux.fr/
51	Groupe de recherche en économie théorique et appliquée	GRETHA	UMR 5113			X		Bordeaux 4				http://gretha.u-bordeaux.fr/fr
52	Centre d'étude et de recherche sur le droit administratif et la Réforme de l'État	CERDARE	EA 505			X		Bordeaux 4				http://cerdare.u-bordeaux4.fr/
53	Centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale	COMPTRAS EC	UMR 5114			X		Bordeaux 4				http://comptrasec.u-bordeaux.fr/
54	Centre aquitain d'histoire du droit – Institut de recherches Montesquieu	CAHD-IRM	EA 7434			X		Bordeaux 4				http://www.cahd-bordeaux.com/
55	Centre européen d'études et de recherches en droit de la famille et des personnes	CERFAP	EA 4600			X		Bordeaux 4				https://cerfaps.u-bordeaux.fr/
56	Centre d'Études et de Recherches Comparatives sur les Constitutions, les Libertés et l'État	CERCCLÉ	EA 7436			X		Bordeaux 4				https://cerccle.u-bordeaux.fr/
57	Institut de recherche en droit des affaires et du Patrimoine	IRDAP	EA 4191			X		Bordeaux 4				https://irdap.u-bordeaux.fr/
58	Institut de recherche en gestion des organisations	IRGO	EA 4190			X		Bordeaux 4				http://www.irgo.fr/
59	Institut de sciences criminelles et de la justice	ISCI	EA 4633			X		Bordeaux 4				https://scu.u-bordeaux.fr/
60	Laboratoire cultures, éducation, sociétés	LACES	EA 7437			X		Bordeaux 4				http://www.laces.univ-bordeauxsesaen.fr/
61	Laboratoire d'analyse et de recherche en économie et finance internationales	LAREFI	EA 2954			X		Bordeaux 4				https://larefi.u-bordeaux.fr/
62	Acteurs, ressources et territoires dans le développement	ART-Dev	UMR 5281			X		Montpellier 3				http://art-dev.cnrs.fr/
63	Études Montpelliéraines du Monde Anglophone	EMMA	EA 741			X		Montpellier 3				https://emma.www.univ-montp3.fr/
64	Gouvernance, Risque, environnement, développement	GREED	UMR 220 IRD	X		X		Montpellier 3	IRD			http://www.greed.ird.fr/
65	Institut de recherches Interiste Etudes Culturelles	IRIEC	EA 740			X		Montpellier 3	Toulouse 2 (*)			https://iriec.www.univ-montp3.fr/ https://etudesculturelles.wordpress.com/
66	Langues Littératures Arts et Cultures des Suds	LLCACS	EA 4582			X		Montpellier 3				http://www.univ-montp3.fr/llacs/
67	Centre Inter-critique des Arts du domaine Anglophone	CICADA	EA 1922			X		UPPA				https://appliweb.dgri1.education.fr/nrs/PresepteStruct.jsp?numNatStruct=199513634W&PUBLIC-OK http://cns.univ-pau.fr/live/digitalAssets/113/113276_CICADA2012.pdf
68	Institut d'Études Ibériques et Ibéro-Américaines	IE2IA	UMR 7318			X		UPPA				http://ie2ia.univ-pau.fr/fr/index.html
69	Centre de recherche sur les textes et la langue basque	IKER	UMR 5478			X		UPPA	Bordeaux 3 (*)			http://www.iker.cnrs.fr/
70	Identités, Territoires, Expressions, Mobilités	ITEM	EA 3002	X		X		UPPA	ENS			http://item.univ-pau.fr/fr/jacvauil.html
71	Langues Littératures et Civilisation de l'Arc Atlantique	LLCAA	EA 1925			X		UPPA				http://arc-atlantique.univ-pau.fr/live/
72	Cultures Anglo-Saxonnes	CAS	EA 801			X		Toulouse 2				http://cas.univ-tlse2.fr/
73	Centre d'Études et de Recherches : Techniques, Organisations, Pouvoirs	CERTOP	UMR 5044			X		Toulouse 2				http://certop.cnrs.fr/
74	France Méridionale et Espagne	FRAMESPA	UMR 5136			X		Toulouse 2				http://framespa.univ-tlse2.fr/
75	Géographie de l'Environnement	GEODE	UMR 5602			X		Toulouse 2				http://w3.geode.univ-tlse2.fr/
76	Laboratoire Interdisciplinaire, Solidarités, Sociétés, Territoires	LISST	UMR 5193			X		Toulouse 2	EHESS (*)			http://lisst.univ-tlse2.fr/
77	Centre d'études ibériques et ibéro-américaines - cultures romanes et amériindiennes	CEIBA	EA 7412			X		Toulouse 2				http://ceiba.univ-tlse2.fr/
78	AMSE Aix-Marseille School of Economics	AMSE				X		AMU	CNRS (*)	EHESS (*)	IRD (*)	https://www.amse-aixmarseille.fr/
79	Centre aixois d'études romanes	CAER	EA 854			X		AMU				http://caer.univ-amu.fr/?project=etudes-romanes
80	Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative	IDEMEC	UMR 7307			X		AMU				http://www.idemec.cnrs.fr/
81	Laboratoire méditerranéen de sociologie	LAMES	UMR 7305			X		AMU				http://www.lames.cnrs.fr/
82	Laboratoire d'études et de recherches sur le monde anglophone	LERMA	EA 853			X		AMU				http://erma.univ-amu.fr/fr
83	Laboratoire d'économie et de sociologie du travail	LEST	UMR 7317			X		AMU				http://www.lest.cnrs.fr/
84	Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias et des Mutations Sociales	UD2MS	EA 4328			X		AMU				www.ild2ms.com
85	Laboratoire population environnement développement	LPED	UMR_D 151	X		X		AMU	IRD			http://www.lped.fr/
86	Temps espaces et langages europe méditerranée	Telemme	UMR 7303			X		AMU				http://telemme.mimsh.univ-aix.fr/
87	Institut des mondes africains	IMAF	UMR 243 IRD UMR 8171 CNRS	X		X		AMU	EHESS	IRD	Paris 1	http://imaf.cnrs.fr/
88	Centre de Recherches sur les littératures et la Sociopoétique	CELIS	EA 4280			X		UCA				https://celis.univ-bpclermont.fr/
89	Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"	CHEC	EA 1001			X		UCA				http://chec.uca.fr/
90	COMSOS Laboratoire Communication et Sociétés	COMSOS	EA 4647			X		UCA				http://communication-societes.uca.fr/

91	Espaces Humains et Interactions Culturelles: Groupes, Citoyennetés, Empires, Identités, politiques	EHIC	EA 1087				X	UCA						http://ehic.uca.fr/
92	GEOLAB Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale	GEOLAB	UMR 6042				X	UCA	Limoges (*)					http://geolab.univ-bpclermont.fr/
93	Institut d'Histoire des Représentations dans les Modernités	IHRIM	UMR 5317				X	UCA	Lyon 2	ENS Lyon	Lyon 3 (*)			http://ihrim.uca.fr/ http://ihrim.ens-lyon.fr/
94	Maison des Sciences de l'Homme MSH Clermont-Ferrand	MSH	USR 3550				X	UCA						http://msh-clermont.fr/
95	ACTÉ Laboratoire Activité Connaissance Transmission Education	ACTÉ	EA 4281				X	UCA						http://acte.univ-bpclermont.fr/
96	Triangle	Triangle	UMR 5206				X	Lyon 2	Sciences Po Lyon	ENS Lyon	Lyon 3 (*)	Paris 4 (*) Paris 8 (*)		http://triangle.ens-lyon.fr/
97	Passages XX-XXI	Passages XX-XXI	EA 4160				X	Lyon 2						https://passagesxx-xxi.univ-lyon2.fr/
98	Langues et cultures européennes	LCE	EA 1853				X	Lyon 2						https://lce.univ-lyon2.fr/bienvenue-sur-le-site-lce-607393.kjsp?NF=1417699112565
99	Groupe de recherche en psychologie sociale	GrePS	EA 4163				X	Lyon 2						https://greps.univ-lyon2.fr/
100	Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains	LADEC	FRE 2002				X	Lyon 2	ENS Lyon (*)					http://ladedc.cnrs.fr/
101	ENVIRONNEMENT, VILLE, SOCIÉTÉ	EVS	UMR 5600				X	Lyon 2	ENS Lyon (*)					http://umr5600.cnrs.fr/
102	Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes	LARHRA	UMR 5190				X	Lyon 2	Grenoble	Lyon 3	ENS Lyon (*)	IEP GRENOBLE (*) IEP LYON (*)		http://larhra.ish-lyon.cnrs.fr/
103	Cultures et Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge	CEPAM	UMR 7264				X	UNICE						http://www.cepam.cnrs.fr/
104	Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine	CMMC	EA 1193				X	UNICE						https://cmmc-nice.fr/
105	Centre de Recherche d'Histoire des Idées	CRHI	EA 4318				X	UNICE						http://cchi-unice.fr/
106	Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts Vivants	CTEL	EA 6307				X	UNICE						http://unice.fr/recherche/laboratoires/ctel http://ctel.unice.fr/
107	Équipe de Recherche sur les Mutations de l'Europe et de ses Sociétés	ERMES	EA 1198				X	UNICE						http://www.ermes-unice.fr/
108	Groupe de Recherche en Droit, Économie, Gestion	GREDEG	UMR 7321				X	UNICE						http://unice.fr/laboratoires/gredeg
109	Laboratoire d'anthropologie et Psychologie cognitive et sociale	LAPCOS	EA 7278				X	UNICE						http://unice.fr/laboratoires/lapcos http://unice.fr/en/research/the-laboratories-1/lapcos
110	Laboratoire Interdisciplinaire Récits Cultures et Sociétés	LIRCES	EA 3159				X	UNICE						http://www.unice.fr/lirces/
111	Unité de recherche Migrations et Sociétés	URMIS	UM 114 UMR 8245 UMR-D 205	X			X	UNICE	IRD	Paris 7	CNRS (*)			http://urmis.unice.fr/
112	Pacte : Politiques publiques, action politique, territoires	Pacte	UMR 5194				X	IEP Grenoble	Grenoble	IEP PARIS (*)				https://www.pacte-grenoble.fr/
113	Cerdap2 : Centre d'études et de recherche sur la diplomatie, l'administration publique et le politique	Cerdap2	EA 7443				X	IEP Grenoble						http://www.sciencespo-grenoble.fr/recherche/laboratoires/cerdap2/c2462/
114	Mondes américains		UMR 8168	X				EHESS	Paris 1	Nanterre				http://mondes-americains.ehess.fr/
115	Centre de recherche sur l'Amérique préhispanique	CoRAP	URI	X				EHESS	Paris 4					http://cerap.ehess.fr/index.php?2220
116	Institut Interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain	IAC	UMR 8177	X				EHESS						http://www.iac.cnrs.fr/
117	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux	IRIS	UMR 8156	X				Paris 13	EHESS (*)					http://iris.ehess.fr/index.php?1459
118	Laboratoire d'anthropologie sociale	LAS	UMR 7130	X				EHESS						http://las.ehess.fr/index.php?2288
119	Centre Maurice Halbwachs	CMH	UMR 8097	X				ENS	EHESS (*)					https://www.cmh.ens.fr/
120	Centre d'études et de recherche Amérique latine - Europe	CERALE		X				ESCP						http://cerale.eu/
121	Centre de Recherche et Développement en Management Public			X				ESCP						http://www.esceurope.eu/fr/faculte-recherche/centres-de-recherche-laboratoires-de-recherche-escp-europe-business-school/crdmp-centre-de-recherche-et-developpement-en-management-public/presentation-du-centre-de-recherche-et-developpement-en-management-public/
122	Happiness & Management Research Centre			X				ESCP						http://happymgmt.eu/
123	Research Centre for Energy Management	RCEM		X				ESCP						www.rcem.eu
124	Business and Society - Towards a Sustainable World	SustBusy		X				ESCP						http://sustbusy.eu/
125	Teams in International Business Research Center			X				ESCP						http://tib.esceurope.de/
126	Centre population et développement	CEPED	UMR_D 196	X				IRD	Paris 5 (*)					http://www.ceped.org/
127	Développement, institutions et mondialisation	DIAL	UMR 225	X				IRD	Paris Dauphine					http://www.dial.lrd.fr/
128	Patrimoines locaux et gouvernance	PALOC	UMR 208	X				IRD						http://www.paloc.fr/index.php/fr/
129	Structure et dynamique des langues	SEDYL	UMR 8202	X				IRD						https://www.vif.cnrs.fr/sedyl/
130	Développement et Société	DEVSOC	UMR 201	X				IRD	Paris 1					https://umr-developpement-societes-univ-paris1.fr/
131	PRODIG : Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique	PRODIG	UMR 8586 CNRS UMR 215 IRD	X				IRD	Paris 1	Paris 4	Paris 7			http://www.prodig.cnrs.fr/
132	Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques	CESSMA	UMR 245 IRD	X				IRD	Paris 7					http://cessma.univ-paris-diderot.fr/
133	Centre d'études européennes	CEE	UMR 8239	X				Sciences Po Paris						http://www.sciencespo.fr/centre-etudes-europeennes/fr/content/presentation
134	Centre d'études et de recherches internationales	CERI	UMR 7050	X				Sciences Po Paris						http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/
135	Centre de recherches politiques	CEVIPOF	UMR 7048	X				Sciences Po Paris						http://www.cevipof.com/
136	Centre d'histoire de Sciences Po	CHSP	EA 113	X				Sciences Po Paris						http://chsp.sciences-po.fr/
137	Centre de sociologie des organisations	CSO	UMR 7116	X				Sciences Po Paris						http://www.eso.edu/home.asp
138	Département d'économie		EA 4460	X				Sciences Po Paris						http://econ.sciences-po.fr/
139	École de droit		EA 4461	X				Sciences Po Paris						http://www.sciencespo.fr/ecole-de-droit/fr/content/recherche
140	Observatoire sociologique du changement	OSC	UMR 7049	X				Sciences Po Paris						http://www.sciencespo.fr/osc/fr/node/473

141	AGORA : Centre de recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales	AGORA	EA 7392	X					Cergy-Pontoise			https://www.u-cergy.fr/fr/laboratoires/agora.html
142	Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures	CPTC	EA 4178	X					Bourgogne			http://cptc.u-bourgogne.fr/
143	Centre de Recherches et d'Études en Droits et Science Politique	CREDESPO	EA 4179	X					Bourgogne			http://credespo.u-bourgogne.fr/
144	Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux	CREDIMI	FRE 2003	X					Bourgogne			http://credimi.u-bourgogne.fr/
145	Théoriser et Modéliser pour Aménager géographie	THEMA	UMR 6049	X					Bourgogne			http://thema.univ-fcomte.fr/
146	Centre interlangues, texte, image, langage	TIL	EA 4182	X					Bourgogne			http://til.u-bourgogne.fr/
147	Clerisé : Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques	Clerisé	UMR 8019	X					Lille			http://clerse.univ-lille1.fr/
148	Lille Économie & Management	LEM	UMR 8179	X					Lille			http://lem.cnrs.fr/
149	Savoirs, Textes et langages	STL	UMR 8163	X					Lille			https://stl.univ-lille.fr/
150	Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société	TVES	EA 4477	X					Lille			http://tves.univ-lille1.fr/
151	RIME LAB : Recherche Interdisciplinaire en Management et Économie		EA 7396	X					Lille			http://serveur-web.lae.univ-lille1.fr/SitesFormations/rime/lab/index.php
152	Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères	Cecille	EA 4074	X					Lille			https://cecille.univ-lille3.fr/
153	Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication	GERICO	EA 4073	X					Lille			https://gerico-recherche.univ-lille3.fr
154	Comparative Analysis of Powers	ACP	EA 3350	X					UPEM			http://acp.u-pem.fr/
155	Institut des mondes anglophones, germanique et roman	IMAGER	EA 3958	X					UPEM	UPEC		http://imager.u-pem.fr/
156	Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt	LIPHA	EA 7373	X					UPEM	UPEC (*)		http://lipha-pe.u-pem.fr/
157	Le Centre de recherche Littératures, Savoirs et Arts	LISAA	EA 4120	X					UPEM			http://lisaa.u-pem.fr/
158	Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe	SIRICE	UMR 8138	X					Paris 1	Paris 4		http://www.sirice.eu/
159	Archéologie des Amériques		UMR 8096	X					Paris 1			http://www.archeo.univ-paris1.fr/
160	Centre de Recherche et de Documentation sur les Amériques	CREDA	UMR 7227	X					Paris 3			http://www.ihéal.univ-paris3.fr/
161	Center for Research on the English-Speaking World	CREW	EA 4399	X					Paris 3			http://www.univ-paris3.fr/actualites/crew-139282.kisp
162	Centre de recherches sur les pays lusophones	CREPAL	EA 3421	X					Paris 3			http://www.univ-paris3.fr/crepal-centre-de-recherches-sur-les-pays-lusophones-ea-3421-3441.kisp?STNAV=8&RUBNAV
163	Centre de Recherche Interuniversitaire sur l'Amérique Latine	CRIAL	EA 2052	X					Paris 3			http://www.univ-paris3.fr/crial-centre-de-recherche-interuniversitaire-sur-l-amerique-latine-ea-2052-3434.kisp?STNAV=8&RUBNAV
164	Langues et civilisations à tradition orale	LACITO	UMR 7107	X					Paris 3			http://www.univ-paris3.fr/lacito-langues-et-civilisations-a-tradition-orale-umr-7107-3453.kisp?RH=1179925961149
165	PRISMES : Langues, Textes, Arts et Cultures du Monde Anglophone	PRISMES	EA 4398	X					Paris 3			http://www.univ-paris3.fr/prismes-langues-textes-arts-et-cultures-du-monde-anglophone-ea-4398-2304.kisp?RH=1179925961149
166	Centre d'Études et de Recherches Comparatistes	CERC	EA 172	X					Paris 3			http://www.univ-paris3.fr/cerc-centre-d-etudes-et-de-recherches-comparatistes-ea-172-74.kisp?STNAV=8&RUBNAV
167	Histoire et dynamique des espaces anglophones	HDEA	EA 4086	X					Paris 4			http://www.paris-sorbonne.fr/presentation-4640
168	Voix anglophones : littérature et esthétique	VALE	EA 4085	X					Paris 4			http://www.vale.paris-sorbonne.fr/
169	Laboratoire de recherches sur les cultures anglophones	LARCA	UMR 8225	X					Paris 7			http://www.larca.univ-paris-diderot.fr/
170	Centre de recherches anglophones	CREA	EA 370	X					Nanterre			http://crea.parisnanterre.fr/
171	Études romanes		EA 369	X					Nanterre			http://ea369.parisnanterre.fr/
172	Piléade : Centre de recherche pluridisciplinaire en Lettres, Langues, Sciences humaines et des Sociétés	Piléade	EA 7338	X					Paris 13			https://pileade.univ-paris13.fr/
173	Centre d'économie de Paris Nord	CEPN	UMR 7234	X					Paris 13			https://cepn.univ-paris13.fr/
174	Centre d'Études et de recherches Administratives et politiques	CERAP	EA 1629	X					Paris 13			http://www.univ-paris13.fr/cepap/index.php
175	Institut de recherche en droit des affaires	IRDA	EA 3970	X					Paris 13			http://www.univ-paris13.fr/irda
176	Laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision	LAMSADE	UMR 7243	X					Paris Dauphine			https://www.lamsade.dauphine.fr/
177	Institut de recherche interdisciplinaire en sciences sociales	IRISSO	UMR 7170	X					Paris Dauphine			http://www.irisso.dauphine.fr/
178	Centre de recherche droit Dauphine	CRZD	EA 367	X					Paris Dauphine			http://institut-droit.dauphine.fr/fr/accueil.html
179	Dauphine recherches en management	DRM	UMR 7088	X					Paris Dauphine			http://drm.dauphine.fr/fr/drm/accueil.html
180	Culture et Histoire dans l'Espace Roman	CHER	EA 4376	X					Strasbourg			http://cher.unistra.fr/
181	Savoirs dans l'espace anglophone : représentations, cultures, histoire	SEARCH	EA 2325	X					Strasbourg			http://search.unistra.fr/
182	Société, Acteurs et Gouvernance d'Europe	SAGE	UMR 7363	X					Strasbourg			https://sage.unistra.fr/
183	Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines	CHCSC	EA 2448	X					UVSQ			http://www.chcsc.uvsq.fr/
184	Dynamiques patrimoniales et culturelles	DYPAC	EA 2449	X					UVSQ			http://www.dypac.uvsq.fr/
185	Centre de recherche Versailles Saint-Quentin Institutions Publiques	VIP	EA 3643	X					UVSQ			http://www.vip.uvsq.fr/
186	Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités	CEMOTEV	EA 4457	X					UVSQ			http://www.cemotev.uvsq.fr/
187	Professions, Institutions, temporalités	PRINTEMPS	UMR 8085	X					UVSQ			http://www.printemps.uvsq.fr/
188	Laboratoire de Recherche en Management	LAREQUOI	EA 2452	X					UVSQ			http://www.larequoi.uvsq.fr/
189	Centre d'études et de recherches comparées sur la création	CERCC	EA 4634				X		ENS Lyon			
190	Empires impérialistes et résistances en Amérique latine et dans les caraïbes, labo junior	EIRALC					X		ENS Lyon			http://abo-junior.ens-lyon.fr/eira/c/p/e.php?ubrique1
191	Centre de recherche de l'ESSEC		EA 7406	X					ESSEC			https://sites.poaie.com/a/essec.edu/center-for-capitalism-globalization-and-governance/

192	Centre de Recherche Econo-financière et Actuarielle sur le Risque	CREAR		X				ESSEC					https://sites.google.com/a/essec.edu/crear-essec/
193	Centre Européen de Droit et d'Economie	CEDE		X				ESSEC					https://sites.google.com/a/essec.edu/cedel/
194	COncertation, NégoCiation, Environnement, Conception et Territoires	CONNECT		X				ESSEC					https://sites.google.com/a/essec.edu/connect/
195	Théorie Economique, Modélisation et Applications	THEMA	UMR 8184	X				ESSEC	Cergy-Pontoise (*)				https://thema.u-cergy.fr/?lang=fr
196	Équipe de recherche interdisciplinaire sur la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Amérique du nord	ERIBIA	EA 2610		X			Caen					http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/eribia
197	Équipe de recherche sur les littératures, les imaginaires et les sociétés	ERLIS	EA 4254		X			Caen					http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/erlis/
198	Lettres, Arts du spectacle, langues romanes	LASLAR	EA 4256		X			Caen					http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/laslar
199	Centre d'étude des Politiques Economiques	EPEE	EA 2177	X				Eury					https://www.univ-evry.fr/recherche/les-laboratoires/enregistrement/centre-etudes-des-politiques-economiques-epee.html?modeAffichage=list
200	Laboratoire d'histoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la Société	IDHES-EVRY	UMR 8533	X				Eury	Nanterre (*)	Paris 8 (*)	Paris 1 (*)		http://www.idhes.cnrs.fr/
201	Synergies Langues Arts Musique	SLAM	EA 4524	X				Eury					http://slam.univ-evry.fr/
202	Le Centre Pierre Naville		EA 2543	X				Eury	UPEC (*)				https://www.centre-pierre-naville.fr/index.php/fr/
203	Espace Dev		UMR 228			X		Guyane	IRD (*)	Avignon (*)			http://www.espace-dev.fr/
204	Migrations, Interculturalité et Education en Amazonie	MINEA	EA 7485			X		Guyane					https://www.univ-guyane.fr/universite/organisation/laboratoires/minea/ https://www.univ-guyane.fr/wp-content/uploads/presentation-labo-minea.pdf
205	Laboratoire Ecologie, Environnement, Interactions des systèmes amazoniens	LEEISA	USR 3456			X		Guyane					http://www.guyane.cnrs.fr/spip.php?article2
206	Ecosystèmes Amazoniens et Pathologie Tropicale	EPAT	EA 3593			X		Guyane					https://www.univ-guyane.fr/universite/organisation/laboratoires/epat/
207	QUALISUD	UMR QUALISUD	UMR_C_95			X		Guyane	Avignon (*)				https://umr-qualisud.cnrs.fr/
208	Écologie des Forêts de Guyane	ECOFOG	UM 43 (Guyane) - UMR 8172 (CNRS)			X		Guyane	CNRS (*)				https://www.ecofog.fr/
209	Théorie et histoire des arts et des littératures de la modernité	THALIM	UMR 7172	X				ENS	Paris 3 (*)				http://www.thalim.cnrs.fr/
210	Centre de théorie et analyse du droit		UMR 7074	X				ENS	Nanterre (*)				http://ctad.parisnanterre.fr/
211	Institut d'histoire moderne et contemporaine	IHMC	UMR 8066	X				ENS	Paris 1 (*)				http://www.ihmc.ens.fr/
212	Paris Jourdan Sciences économiques	PISE	UMR 8545	X				ENS	EHESS (*)	Paris 1 (*)			http://www.pse.ens.fr/
213	République des Savoirs		USR 3608	X				ENS	CNRS (*)				http://republique-des-savoirs.fr/
214	Institut d'Etudes Transculturelles et Transculturales	IETT	EA 4186			X		Lyon 3					https://iet.world/
215	Laboratoire Sport et Environnement Social	SENS	EA 3742			X		Grenoble					https://laboratoire-sens.univ-grenoble-alpes.fr/accueil
216	Centre d'études sur la sécurité internationale et les coopérations européennes	CESICE	EA 2420			X		Grenoble	IEP Grenoble (*)				https://cesica.univ-grenoble-alpes.fr/accueil
217	Institut des Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie	ILCEA4	EA 7356			X		Grenoble	Lyon 2 (*)	Bourgogne (*)			http://ilcea4.univ-grenoble-alpes.fr/
218	Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles	LIDILEM	EA 609			X		Grenoble					http://lidilem.u-grenoble3.fr/
219	Centre d'Etudes et de Recherche Editer/Interpréter	CEREdi	EA 3229		X			Rouen					http://ceredi.labo.univ-rouen.fr/main/
220	Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles	ERiAC	EA 4705		X			Rouen					http://eriac.univ-rouen.fr/
221	Centre de Recherche en Economie Appliquée à la Mondialisation	CREAM	EA 4702		X			Rouen					http://www.labo-cream.eu/
222	Groupe de recherche d'histoire	GRHIS	EA 3831		X			Rouen					http://grhis.univ-rouen.fr/grhis/
223	Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative	LESC	UMR 7186	X				Nanterre					http://lesc.cnrs.fr/
224	Centre de recherches et d'analyses géopolitiques	CRAG	EA 353	X				Paris 8					http://www.geopolitique.net/
225	Centre de recherches historiques, Histoire des Pouvoirs, savoirs et sociétés		EA 1571	X				Paris 8					http://www2.univ-paris8.fr/recherche-histoire/
226	Laboratoire d'études romanes	LER	EA 4385	X				Paris 8					http://www.etudes-romanes.univ-paris8.fr/
227	Laboratoire d'études et de recherches sur les logiques contemporaines de la philosophie	LLCP	EA 4008	X				Paris 8					http://www.llcp.univ-paris8.fr/
228	TransCrit, mondes anglophones	TransCrit	EA 1569	X				Paris 8					http://www.ea-anglais.univ-paris8.fr/
229	Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales	LIRTES	EA 7313	X				UPEC					http://lirtes.u-pec.fr/
230	Institut des textes et manuscrits modernes - Centre de Recherches Latino-Américaines Archivos	CRILA-ARCHIVOS	UMR 8132		X			Poitiers					http://cria-archivos.labo.univ-poitiers.fr/
231	Mémoires, Identités, Marginalités dans le Monde Occidental Contemporain	MIMMOC	EA 3812		X			Poitiers					http://mimmoc.labo.univ-poitiers.fr/
232	Centre d'étude et de recherche sur les territoires et l'environnement	CERETE	EA 4237		X			Poitiers					http://www.univ-poitiers.fr/recherche/laboratoires/centre-d-etude-et-de-recherche-sur-les-territoires-et-l-environnement-cerete-ea-4237-12373.kisq?RH=1328803971999
233	Centre d'Etudes sur la Coopération Juridique Internationale	CECOJ-UP	EA 7353		X			Poitiers					http://www.univ-poitiers.fr/recherche/laboratoires/centre-d-etudes-sur-la-cooperation-juridique-internationale-universite-de-poitiers-ecoj-up-ea-7353-355021.kisq?RH=1328803971999
234	Equipe de recherche en droit privé	ERDP	EA 1230		X			Poitiers					http://www.univ-poitiers.fr/recherche/laboratoires/equipe-de-recherche-en-droit-prive-erdp-ea-1230-12372.kisq?RH=1328803971999

235	Equipe Poitevine de Recherches et d'Etudes Doctorales en Sciences Criminelles	EPRED	EA 1228		X		Poitiers				http://sc-eored.labo.univ-poitiers.fr/
236	Institut d'Histoire du Droit	IHD	EA 3320		X		Poitiers				http://ihd.labo.univ-poitiers.fr/
237	Institut de Droit Public	IDP	EA 2623		X		Poitiers				http://droit.univ-poitiers.fr/recherche/les-equipes-de-recherche/institut-de-droit-public-ido/
238	Juriscopus		UMS 2268		X		Poitiers				http://www.juriscopus.org/
239	Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale	CESCM	UMR 7302		X		Poitiers				http://cescm.labo.univ-poitiers.fr/
240	Centre de Recherche en Gestion	CEREGE	EA 1722		X		Poitiers	La Rochelle (*)			https://cerage.lae.univ-poitiers.fr/
241	Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, art et musicologie	CRHAM	EA 4270		X		Poitiers	Limoges (*)			http://criham.labo.univ-poitiers.fr/
242	Centre de Recherche sur l'Intégration Economique et Financière	CRIEF	EA 2249		X		Poitiers				http://crief.labo.univ-poitiers.fr/
243	Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage	CeRCA	UMR 7295		X		Poitiers				http://cerca.labo.univ-poitiers.fr/
244	Formes et Représentations en Linguistique et Littérature	FORELL	EA 3816		X		Poitiers				http://forell.labo.univ-poitiers.fr/
245	Groupes de recherches et d'études sociologiques de Centre Ouest	GRESO	EA 3815		X		Poitiers	Limoges (*)			http://gresco.labo.univ-poitiers.fr/
246	Migrations internationales, espaces et société	MIGRINTER	UMR 7301		X		Poitiers				http://migrinter.labo.univ-poitiers.fr/
247	Rural urbain liens environnement territoires sociétés	Ruralités	EA 2252		X		Poitiers				http://ruralites.labo.univ-poitiers.fr/
248	L'Institut de Recherches Philosophiques de Lyon	IRPHIL	EA 4187			X	Lyon 3				http://irphil.univ-lyon3.fr/
249	Arènes	Arènes	UMR 6051		X		Rennes 2	IEP Rennes	Rennes 1	CNRS (*)	http://www.arennes.eu/presentation/
250	Institut de l'Ouest : droit et Europe, Faculté de droit et de science politique	IODE	UMR 6262		X		Rennes 1				https://iode.univ-rennes1.fr/
251	Civilisations et Littératures d'Espagne et d'Amérique	CLEA	EA 4083	X			Paris 4				http://www.clea.paris-sorbonne.fr/
252	Centre de recherches interdisciplinaires sur les mondes ibériques et contemporains	CRIMIC	EA 2561	X			Paris 4				http://crimic-sorbonne.fr/

Plusieurs EA ou UMR qui font partie

(*)	Pas Confirmé par l'université
	Validé par le référent



**Avenant à la
convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques**

ENTRE

Le Centre national de la Recherche scientifique, établissement public à caractère scientifique et technologique, dont le siège est situé 3 rue Michel-Ange, 75794 PARIS cedex 16, représenté par son Président, Monsieur Antoine PETIT, lequel a délégué sa signature pour le présent avenant à Monsieur Philippe CAVELIER, Délégué régional de la Délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord,

ci-après désignée le « CNRS »,

ET

l'Université d'Angers, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dont le siège se situe 40 rue de Rennes B.P. 73 532 - 49035 Angers Cedex 01, SIRET : 194 909 701 003 03, représentée par son Président, Monsieur Christian ROBLEDO

ci-après désignée « UAngers »,

ci-après désignés la « Partie », individuellement, ou les « Parties », conjointement,

Vu la convention de renouvellement du GIS Institut des Amériques conclue le 01/01/2018, ci-après désignée la « Convention », et, notamment, les stipulations de son article 2.2, en vertu desquelles les Membres donnent mandat au CNRS aux fins de conclure tout avenant à la Convention portant adhésion d'un nouveau Membre au GIS ;

Les Parties conviennent de ce qui suit :

Article I - Objet

Le présent avenant vise à formaliser l'adhésion de UAngers au GIS Institut des Amériques.

UAngers déclare expressément adhérer aux stipulations de la Convention.

Sa contribution financière annuelle aux activités du GIS, à compter du 01/01/2013, s'élève à 2000 €.

Article II – Prise d'effet

Le présent avenant prend effet à compter du 01/01/2018.

Article III – Divers

Les stipulations de la Convention non modifiées par le présent avenant demeurent applicables et de plein effet.

Fait à Meudon, le 25/10/2018

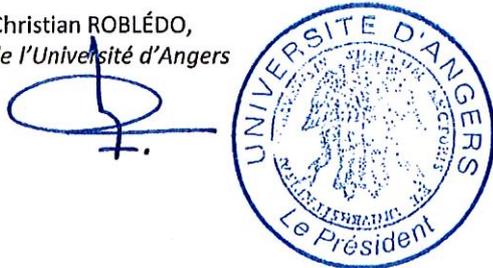
Pour le CNRS, en trois (3) exemplaires originaux :

Monsieur Philippe CAVELIER,
Délégué régional Ile-de-France Ouest et Nord



Pour L'Université d'Angers, en trois (3) exemplaires originaux :

Monsieur Christian ROBLÉDO,
Président de l'Université d'Angers



**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
CNRS**

**Délégation Ile de France Ouest & Nord
Service Financier et Comptable
1 place Aristide Briand
92190 MEUDON**

Téléphone : (033) 0145075050
Télécopie : (033) 0145075899



Délégation Ile de France Ouest et Nord

www.cnrs.fr

L'Agent Comptable Secondaire

1, place Aristide Briand
92195 Meudon Cedex

T. 33 (0) 1 45 07 57 10
F. 33 (0) 1 45 07 58 99

**Etablissement Public à caractère Scientifique et
Technologique**

N° Siret : 180 089 013 00155

N° TVA Intracommunautaire :FR 40 180 089 013

Code APE : 7219 Z

Références bancaires :

Etablissement teneur du compte :

**Direction Générale des Finances Publiques
Trésorerie Générale des Hauts-De-Seine
167 à 177 Av. Joliot Curie
92013 NANTERRE Cédex France**

TRÉSOR PUBLIC							RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
							PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)								
Identifiant national de compte bancaire - RIB								
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation				
10071	92000	00001000310	36	TPNANTERRE				
Identifiant international de compte bancaire - IBAN								
IBAN (International Bank Account Number)								
							BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1007	1920	0000	0010	0031	036	TRPUFRP1	

TITULAIRE DU COMPTE :

C.N.R.S. IDF OUEST-NORD AGENCE COMPTABLE

Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

